

Entre mer et déboires :

Précarité résidentielle en
Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine
à partir du vécu des personnes et
de la pratique des intervenants

Présenté au Groupe ressource en
logements collectifs de la Gaspésie et des
Îles-de-la-Madeleine



Pierre-Luc Lupien

Décembre 2016



CENTRE D'INITIATION À LA RECHERCHE
ET D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La recherche au cœur de l'innovation et du développement territorial durable

Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable (CIRADD)

776, boul. Perron

Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

Tél. : 418 364-3341, poste 8777

Tél. : 1 866 424-3341 (sans frais)

Télec. : 418 364-7938

www.ciradd.ca



Réalisation et rédaction du document

Pierre-Luc Lupien, professeur de sociologie au Cégep de la Gaspésie et des Îles et chargé de recherche au CIRADD

Traitement et analyse des données

Pierre-Luc Lupien, professeur de sociologie au Cégep de la Gaspésie et des Îles et chargé de recherche au CIRADD

Contribution spécifique

Marie-Claude Rose, agente de planification, de programmation et de recherche au CREMIS

Révision du contenu

Marie-Claude Rose, agente de planification, de programmation et de recherche au CREMIS
Gilbert Bélanger, directeur de la recherche au CIRADD

Révision linguistique et orthographique

Dorina Allard, agente de bureau au CIRADD

Conception graphique

Dorina Allard, agente de bureau au CIRADD
Lucie Leblanc, enseignante en Techniques de bureautique au Cégep de la Gaspésie et des Îles, Campus de Carleton-sur-Mer

Photographie de la page couverture

Julien Leblanc, Carleton-sur-Mer

Référence suggérée

Lupien, Pierre-Luc. 2016. *Entre mer et déboires : Précarité résidentielle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine à partir du vécu des personnes et de la pratique des intervenants*, Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable, Carleton-sur-Mer, 106 p.

Note

Selon la formule consacrée, l'emploi du masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Remerciements

Plusieurs personnes associées de près ou de loin à ce projet l'ont rendu possible. Leurs contributions ont alimenté les réflexions et les analyses de ce rapport.

Merci tout d'abord aux personnes qui ont accepté de livrer une partie de leur vie et de partager leurs expériences. Merci aussi aux acteurs régionaux qui ont contribué à cette recherche autant dans l'organisation et la participation aux activités de recherche que dans le partage de leur expertise.

Îles-de-la-Madeleine

Hélène Chevrier, organisatrice communautaire du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Îles

Ginette Arsenault, organisatrice communautaire du CISSS des Îles

Hugo Poirier, accueil du CLSC de Cap-aux-Meules

Amélie Vigneault, OMH des Îles

Dany Chiasson, Hommes & Gars

Johanne Cyr, CAB – carrefour d'information des aînés

Carmel Lapierre, centre d'aide communautaire

François Miousse, agent de mobilisation en développement social

Nadine Lapierre, Maison des jeunes des Îles

André St-Onge, coordonnateur du développement local et membre du comité de suivi du projet « habitation GÎM »

Anne-Marie Handfield, professeure de sociologie aux Îles-de-la-Madeleine

MRC de La Haute-Gaspésie

Michel Hallé, OMH de Sainte-Anne-des-Monts, membre du comité de suivi du projet

Alexis Dumont-Blanchet, CISSS de la Gaspésie, CLSC de Sainte-Anne-des-Monts

Annie Lemieux, Groupe d'action sociale et psychiatrique Sainte-Anne-des-Monts (Sentier de l'Espoir – Centre d'hébergement)

Suzie Sasseville, Partagence

Jean-François Yelle, CISSS Gaspésie, CLSC de Sainte-Anne-des-Monts

Monique Caron, Centre Louise-Amélie (maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale)

Carl Vallée, GASP Sainte-Anne-des-Monts

MRC de La Côte-de-Gaspé

Diane Bélanger, Regroupement de l'habitation sociale et communautaire Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine; Maison des aînés de Grande-Vallée

Daniel Samuel, OMH de Gaspé
Lucie Beaupré, CISSS de la Gaspésie – Responsable du programme SIPP
Nadine Guibert, travailleuse communautaire de milieu (HLM) – Projet Maison de quartier Sandy Beach – CISSS de la Gaspésie
Jacques Lévesque, éducateur Programme qualification jeunesse – CISSS de la Gaspésie
Maryse Francoeur, Multiservice – OSBL d’aide à domicile
Amandine Chapelle, Comité lutte à la pauvreté et à l’exclusion sociale – MRC de La Côte-de-Gaspé
Mélanie Dufresne, GRLC Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine
Nastassia Valois-William, Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (TCGF-GÎM)
Marie Houle, GRLC de la Gaspésie et des Îles
Valérie Blain, ATI Côte-de-Gaspé
Jocelyn Villeneuve, Ville de Gaspé
Martine Dumaresq, CRRRI (Gaspé)

MRC Avignon et MRC de Bonaventure

Dominique Bouchard, Centre Accalmie
Luc Potvin, CLSC de Caplan, CISSS de la Baie-des-Chaleurs
Jacqueline Bouchard, Maison des jeunes de Carleton-sur-Mer et projet « Coup de théâtre sur la pauvreté et l’exclusion »
Claude Cyr, Commission jeunesse de la Baie-des-Chaleurs

MRC du Rocher-Percé

Jacques Lévesque, CISSS de la Gaspésie
Anne Cyr, coordonnatrice du programme Qualification des Jeunes, CISSS de la Gaspésie
Marie-Eve Duguay, CJE Rocher-Percé

Merci au Groupe ressource en logements collectifs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, notamment à Ambroise Henry, directeur général, qui a été l’initiateur de ce projet, et au RESSORT-GÎM.

Merci à l’équipe du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS), plus particulièrement à Marie-Claude Rose, agente de planification, de programmation et de recherche, pour le soutien à toutes les étapes de ce projet.

Merci aussi à Christopher McAll, directeur scientifique du CREMIS, pour son intérêt et son soutien à ce projet de recherche.

Merci enfin au Fonds d’innovation sociale du Québec qui a rendu possible cette recherche.

Résumé

Ce rapport constitue le volet qualitatif d'une recherche menée à propos du logement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Il s'appuie sur une série d'entretiens qualitatifs menés auprès de quinze personnes vivant ou ayant vécu des épisodes de précarité résidentielle, ainsi que sur une large consultation des intervenants de terrain, en entretien individuel et en groupes de discussion. La présence de constats transversaux est rapportée pour l'ensemble des situations d'habitation, notamment en ce qui a trait aux trajectoires résidentielles. Dans les récits des personnes rencontrées, les expériences de précarité résidentielle sont expliquées par plusieurs facteurs : état du marché locatif et immobilier, exclusion sociale, ségrégation spatiale de certaines catégories, situation du marché de l'emploi, santé et degré d'autonomie, état du réseau social et cumul de circonstances et d'événements de vie stressants. Ces situations ont été expérimentées surtout sous deux formes d'habitat, soit celle des immeubles à loyers multiples, marquée par le mauvais état matériel des logements et un environnement social difficile, et celle des maisons unifamiliales, conditions vécues aussi bien comme locataire que propriétaire, marquée notamment par les frais de rénovation et d'entretien difficiles à assumer, et par les risques d'isolement social. En s'intéressant aux conditions de sortie de la précarité résidentielle, ces récits montrent la place centrale qu'occupent les présentes dispositions légales qui compliqueraient le recours au droit des personnes rencontrées. L'importance de l'accompagnement et du soutien communautaire dans les milieux de vie émerge également du récit des participants de l'étude, surtout ceux vivant dans des immeubles à loyers multiples. L'étude montre, de façon générale, que la question de l'habitation dépasse les seules dimensions physiques et qu'elle englobe aussi les dimensions sociales, économiques, sanitaires et légales. Les solutions en matière d'habitation devraient, par conséquent, agir sur l'ensemble de ces multiples dimensions.

Mots-clés : précarité résidentielle, ruralité, pauvreté, exclusion, marginalité sociale, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, conditions de logement, recours aux droits sociaux.

Table des matières

	Page
I ntroduction.....	1
La question de la précarité résidentielle : plus qu'un simple toit sur la tête.....	2
Recension des écrits : une riche documentation régionale	5
1. Les difficultés d'accès au logement et à la propriété	5
2. Prix élevés des logements et des propriétés	6
3. Mauvais état des logements	6
4. Méconnaissance de leurs droits par les locataires	6
M éthodologie	8
1. Les entretiens avec les informateurs-clés	8
2. Les groupes de discussion, par MRC, avec les intervenants de première ligne	9
3. Les entretiens semi-dirigés avec les personnes ayant vécu ou vivant en situation de précarité résidentielle.....	10
R ésultats.....	12
Constats sur la précarité résidentielle : des possibles causes aux possibilités d'amélioration.....	12
En amont, aux origines des situations de précarité résidentielle.....	12
1. La situation du marché locatif et immobilier	13
1.1. Le marché locatif.....	13
1.2. Le marché immobilier	14
2. La ségrégation spatiale de certaines catégories sociales marginalisées	15
3. Degré d'autonomie des personnes.....	17
4. L'état du réseau social des personnes	18
4.1. Néo-Gaspésiens et néo-Madelinots	19
4.2. Gaspésiens ou Madelinots ayant changé de localité dans la région.....	20
4.3. Jeunes ayant été pris en charge par la protection de la jeunesse.....	21
5. Cumul d'événements de vie stressants.....	22
Les types de situations de précarité résidentielle	23
1. Les immeubles à loyers multiples.....	24
1.1. Dimensions physiques	24
1.2. Dimension sociale.....	27
1.2.1. Rapports conflictuels avec les propriétaires.....	27
1.2.2. Rapports entre locataires.....	27

1.2.3. Rapports d’oppression spécifiques vécus par les femmes.....	28
1.3. Dimension légale.....	29
1.4. En résumé.....	30
2. Les maisons unifamiliales, en tant que propriétaire ou locataire	31
2.1. Dimension physique	31
2.2. Dimension sociale.....	32
2.3. Dimension légale.....	33
2.4. Conclusion sur le type de situations de précarité résidentielle.....	33
En aval, comment les personnes s’en sortent-elles ou tentent-elles de s’en sortir?	33
1. Le recours au droit du logement.....	34
2. Pistes d’intervention suggérées en matière de précarité résidentielle	36
C onclusion	38
B ibliographie.....	42
A nnexe 1	46
A nnexe 2.....	49
Les personnes seules : les femmes âgées.....	50
Rose : « <i>Du temps pour que ça se replace!</i> ».....	51
Marie : « <i>J’apprends à m’affirmer!</i> »	55
Sylvie : « <i>Ce sont des groupes. Et tu ne peux pas être dedans.</i> ».....	57
Personne seule avec une incapacité.....	60
Louise : « <i>C’était pire qu’en prison!</i> »	61
Les personnes seules : la réalité des hommes	63
Alain : « <i>Je me sens comme un inconnu.</i> »	64
Jean : « <i>Puis, je veux aller jusqu’au bout.</i> »	68
Les jeunes femmes, chefs de famille monoparentale	73
Jeanne : « <i>Je suis toute seule avec deux enfants, j’ai pas le choix de faire quelque chose.</i> »	74
Sonia	77
Mélissa : « <i>Heureuse locataire d’une maison à l’année.</i> »	80
Annick.....	84
Jeunes familles.....	90
Alex : « <i>On est des jeunes familles avec des enfants depuis peu. Puis, on a le goût de changer le monde!</i> ».....	91

Liste des tableaux

	Page
T ableau 1. Typologie européenne de l'exclusion sociale liée au logement, Bruxelles.....	4
T ableau 2. Échantillonnage des entretiens semi-dirigés.....	11
T ableau 3. Comparatif des éléments rapportés concernant la situation du logement et de l'habitation en GÎM.....	46
T ableau 4. Sommaire des ménages à faible revenu et leurs conditions de logement dans les collectivités rurales.....	47

Introduction

« Les hommes politiques ne connaissent la misère que par les statistiques. On ne pleure pas devant les chiffres. »

Henri Grouès, dit l'Abbé Pierre.

À l'origine de cette recherche était le besoin de rassembler et d'actualiser les connaissances sur le logement en GÎM avec l'espoir d'outiller les acteurs des milieux gaspésien et madelinot. Ce document est le rapport du volet qualitatif du portrait évolutif du logement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Il vient compléter le volet quantitatif présenté sous forme cartographique¹. Comme la citation en exergue le suggère, les meilleurs chiffres sur une situation sociale problématique, bien que nécessaires et pertinents, s'avèrent souvent insuffisants pour en saisir la signification concrète dans l'existence des personnes qui la vivent. Ainsi, un des objectifs premiers du volet qualitatif était d'approfondir les aspects de la situation que les statistiques, seules, ont de la difficulté à rendre pleinement compte. Le comité de suivi, composé d'acteurs terrain, avait notamment mentionné les « conditions de logement (état des logements, appréciation du niveau d'intimité, rapports avec le voisinage, relations propriétaires-locataires, motifs du choix du logement), les trajectoires sociales des personnes en matière de logement (mobilité interrégionale, changements de lieux de résidence, d'emplois, de statuts matrimoniaux et socioéconomiques) et les représentations que ces personnes se font de leurs parcours et des différentes situations de logement qu'elles ont connues ».

Ce rapport présente les constats tirés d'entretiens individuels et collectifs réalisés avec plus d'une quarantaine d'intervenants de première ligne du domaine de l'habitation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, ainsi que d'entretiens individuels avec quinze personnes vivant ou ayant vécu des situations de précarité résidentielle. Les récits de ces quinze personnes ont été croisés avec les constats de multiples acteurs qui gravitent autour d'elles. La réalité de chacun des ménages y est illustrée à l'annexe 2 par des résumés de cas. Chacun de ces résumés peut être pris indépendamment des autres. Cette section du rapport rend ces données disponibles pour d'autres activités de recherche ou d'animation en lien avec cette problématique.

¹ « La base de données spatiales constituée offrira la possibilité de mieux visualiser la distribution spatiale des différents enjeux et les inégalités spatiales qui en ressortent et en facilitera l'analyse. La création de cartes thématiques constitue une approche méthodologique permettant de déceler plus aisément certaines tendances et de les positionner sur le territoire. Idéalement, ces cartes seront diffusées via une plateforme cartographique Web intégrée à la base de données décrite précédemment. Ce type d'interface permettra une forte interactivité entre l'information cartographique et l'utilisateur. » Tiré de l'offre de service, 13 juin 2014.

Le présent rapport se divise en trois parties. La première porte sur l'élaboration de ce projet, comment la problématique s'est-elle précisée et redéfinie autour de l'étude de la précarité résidentielle. La seconde partie du rapport traite de la démarche méthodologique de la recherche. Elle décrit les trois étapes qui l'ont composées, soit 1) les entretiens individuels avec les informateurs-clés, 2) les groupes de discussion, par MRC, avec les intervenants de première ligne et 3) les entretiens semi-dirigés avec les personnes ayant vécu ou vivant en situation de précarité résidentielle. Enfin, la troisième partie, et celle qui occupe la plus grande partie du rapport, présente les principaux constats de cette recherche. Ceux-ci y sont exposés dans l'ordre suivant :

1. Les facteurs soulevés par les participants pour expliquer leur situation résidentielle;
2. Les caractéristiques de leurs situations résidentielles;
3. Les moyens qu'ils mobilisent pour améliorer leurs situations.

Une attention particulière a été portée aux ressources que les participants considèrent comme utiles, ainsi que sur leurs besoins en matière d'habitation au sens large.

Tout au long de cette recherche, il s'est avéré particulièrement difficile de couvrir ce que le RESSORT-GÎM (2013 : 20) décrit comme un « territoire vaste au sein duquel se développent des communautés très diversifiées en termes de réalités sociales, économiques, démographiques et culturelles ». Cette recherche n'a pas la prétention d'être exhaustive et d'avoir épuisé l'étude des situations de précarité que l'on peut retrouver sur un tel territoire. Néanmoins, elle permet d'approfondir la réalité de certains profils de population préoccupant les intervenants de première ligne. La contribution de ceux-ci, lors d'entretiens individuels formels ou informels et en groupes de discussion, a été déterminante dans l'élaboration de cette recherche.

La question de la précarité résidentielle : plus qu'un simple toit sur la tête

Cette recherche qualitative fait partie d'un projet qui a pour origine un besoin exprimé lors des réunions du chantier Habitation du RESSORT en 2014, soit d'actualiser le portrait de la situation du logement, qui datait de 2005. Ce nouveau portrait comprend un volet quantitatif (cartographie) et un volet qualitatif. Les premières réunions du comité de suivi ont eu pour objet, entre autres, la précision de la problématique et des objectifs de recherche de ce dernier volet. Un consensus a été obtenu sur l'importance d'étudier en profondeur certaines facettes de la réalité de l'habitation. Il a également été convenu que certaines situations sociales devaient être approfondies par exemple celles des personnes aux prises avec des problèmes

de santé mentale, celles des personnes âgées en perte d'autonomie, celles des ménages marqués par la violence conjugale, celles des ménages monoparentaux, celles des populations localisées dans des secteurs en regain d'activité économique et finalement, celles des populations en milieux dévitalisés. De plus, il a été précisé que l'étude se devait de prendre en compte la réalité des locataires aussi bien que celle des propriétaires de résidences unifamiliales. À noter que ces propriétaires représentent environ 75 % des situations d'habitation en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine (RESSORT-GÎM, 2013 : 134). Ainsi, la problématique de ce volet a été définie comme suit : connaître qui habite où et dans quelle condition, avec une attention particulière sur les populations en situation de vulnérabilité sur le plan de la santé (physique et mentale) et de l'inclusion sociale.

Ainsi, dans la continuité des études menées par le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS), la problématique a été formulée à partir d'une définition large de la question des problèmes liés à l'habitation en termes de précarité résidentielle. Elle s'appuie, notamment, sur une recherche sur l'itinérance en région (Fournier, A. et coll. 2014). Penser la problématique en termes de précarité résidentielle permet de concevoir la question du logement au-delà de son aspect strictement matériel, en tant qu'abri physique (l'état matériel du logement), pour inclure plusieurs autres dimensions : sociale (environnement social du logement), identitaire et légal (qui réfère aux droits d'habiter un lieu, à la durée de ce droit, etc.). Le fait de considérer le logement au-delà de sa stricte matérialité est commun à plusieurs conceptualisations. Godrie (2011) en présente plusieurs dans un chapitre intitulé « Autour du logement ». Il rapporte, entre autres, la définition donnée par la Commission des droits de la personne et de la jeunesse du Québec : « Le logement est d'abord un abri, mais il est beaucoup plus que ça : c'est le cœur d'une réalité complexe à partir de laquelle la vie tout simplement, puis la vie en société, devient possible » (CDPJ : 1997 : 8). Dans le même esprit, la typologie de l'exclusion sociale liée au logement, élaborée par la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abris (FENTSA, 2007), permet de concevoir l'éventail des différentes situations de logement pouvant être observées ainsi que de considérer leurs multiples dimensions (Tableau 1).

Concernant les objectifs de la recherche, il a été convenu que la démarche qualitative s'attarde à documenter des situations de précarité résidentielle en répondant à la question générale suivante : quelle est la réalité rencontrée par les différents groupes sociaux qui vivent en situation de précarité résidentielle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine? À travers cette question, les éléments suivants ont été identifiés en regard des possibilités et des contraintes liées à l'habitation en fonction de la situation des personnes : l'état des relations sociales, les ressources économiques, les capacités physiques, cognitives et psychologiques, l'accès aux services et la capacité de mobilité.

Tableau 1. Typologie européenne de l'exclusion sociale liée au logement, Bruxelles.

Catégorie opérationnelle		Situation de vie		Définition générique
SANS ABRI	1	Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
	2	Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergement à bas prix
SANS LOGEMENT	3	Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
			3.2 Logement provisoire	
			3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	
	4	Personne en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
	5	Personnes en hébergement pour immigrés	5.1 Logement provisoire-centres d'accueil	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants
			5.2 Hébergements pour travailleurs migrants	
	6	Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales	Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement Pas de logement identifié (p.ex. au 18 ^e anniversaire)
6.2 Institutions médicales				
6.3 Institutions pour enfants				
7	Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)	
LOGEMENT PRÉCAIRE	8	Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille ou chez des amis	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement Occupation d'un terrain sans droit légal
			8.2 Sans bail de (sous) location	
			8.3 Occupation illégale d'un terrain	
	9	Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels Quand le prêteur possède un avis légal de saisie
9.2 Avis de saisie (propriétaire)				
10	Personnes menacées de violence domestique	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violence domestique	

LOGEMENT INÉQUAT	11	Personnes vivant dans des structures provisoires – non-conventionnelles	11.1 11.2 11.3	Mobiles homes Construction non conventionnelle Habitat provisoire	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel Abri, baraquement ou cabane de fortune Baraque ou cabine de structure semi-permanente
	12	Personnes en logement indigne	12.1	Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction
	13	Personnes vivant dans des conditions de surpeuplement sévère	13.1	Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables

Source : FEANTSA (2007).

Recension des écrits : une riche documentation régionale

Concernant la première recension des écrits, les membres du comité de suivi et les acteurs du milieu ont réuni un important corpus de documentation (écrits scientifiques et littérature grise, terme référant aux écrits à usage interne et à faible diffusion). Plusieurs documents étaient le fruit de travaux menés par les organismes de la région sur la question du logement. Cette littérature grise a été des plus utiles pour orienter les étapes subséquentes. L'étude de 2005 menée sur la question du logement, étude dont il était proposé d'actualiser les données (Houde, 2005), a tout d'abord été analysée en profondeur. Un ensemble de documents de travail produits par le RESSORT, a également orienté notre démarche. Parmi ces documents, une synthèse d'une journée de réflexion et de consultation avec les acteurs régionaux s'est aussi avérée d'une grande importance pour l'orientation de la recherche. Elle expose la perception des acteurs concernant les principaux problèmes liés au logement. Cette synthèse fut à l'origine de la présente recherche. Plusieurs problèmes y sont identifiés. Ceux-ci seront sommairement décrits dans la partie qui suit. Il est important de préciser que ces observations demeurent partielles. Elles ont toutefois été des plus pertinentes pour la réalisation de la présente étude.

1. Les difficultés d'accès au logement et à la propriété

Selon le document synthèse du RESSORT le problème toucherait principalement trois (3) catégories de personnes, soit les nouveaux arrivants, les personnes à faible revenu et les personnes âgées. Un des principaux problèmes soulevés en lien avec les nouveaux arrivants concerne, entre autres, la difficulté d'accès à un logement adéquat, ce qui compliquerait le recrutement de main-d'œuvre qualifiée dans la région. Pour ce qui est des personnes à faible revenu (dont une majorité de femmes) et les personnes ayant des besoins particuliers (problèmes de santé, limitations fonctionnelles, santé mentale), leur stabilité résidentielle serait

compromise, en raison de la rareté des logements, mais aussi en raison de la saisonnalité de l'offre de logements, notamment en raison de la saison touristique. Cette situation entraînerait de l'itinérance cyclique, pour ne pas dire saisonnière. Des personnes seraient ainsi tenues de se trouver des solutions alternatives de logement pendant la période estivale. En ce qui a trait aux personnes âgées, le manque de logements adaptés dans certaines localités les obligerait à s'éloigner de leur milieu pour trouver logements et services, ce qui peut les priver du soutien social de leur milieu d'origine. Cette situation signifie davantage d'isolement pour les personnes, ce qui ne serait pas sans impacts sur leur santé physique et mentale.

2. Prix élevés des logements et des propriétés

Ce problème concernerait davantage les nouveaux arrivants et les jeunes qui souhaitent revenir dans leur région. Cette situation serait due à la surévaluation immobilière des propriétés, qui est généralement expliquée par l'arrivée de « jeunes retraités des grands centres » sur le marché immobilier. Cette situation fragiliserait leur établissement dans la région et les obligerait à habiter des logements/maisons en mauvais état et, souvent, à un prix élevé.

3. Mauvais état des logements

Selon certains acteurs terrain, l'offre limitée en logement et à la propriété ferait en sorte que l'état du parc locatif et immobilier laisserait à désirer. La difficulté d'accès ferait en sorte que les locataires à faible revenu acceptent de mauvaises conditions de logement. L'état des logements expliquerait aussi l'instabilité résidentielle de ce sous-groupe. Ces derniers demeurant à l'affût d'endroits en meilleures conditions. Le mauvais état des logements occasionnerait aussi des frais supplémentaires (déshumidificateurs, dépenses en énergie, etc.).

4. Méconnaissance de leurs droits par les locataires

Cette méconnaissance s'expliquerait par l'absence d'organismes de défense de droits des locataires et aussi par le faible niveau de scolarité d'une partie de la population.

Ce document nous a donc offert une première vue d'ensemble de la question, en présentant de nombreuses pistes à valider par la recherche. Le document permet également d'identifier plusieurs enjeux et de préciser les sous-groupes de la population qui seraient davantage concernés par les problèmes en habitation.

Enfin, plusieurs autres documents ont été consultés (ex. : TCGF-GÎM, 2012 ; La Démêlée, 2005 ; McAll et coll., 2011). Une part importante de la recension des écrits a été réalisée au début du projet, mais la lecture des écrits pertinents n'est pas une étape dissociée du processus de la recherche. Au fil des échanges et de l'accumulation du matériel, des retours aux écrits se sont imposés. De nombreuses suggestions de lecture nous ont été faites de la part des personnes-ressources tout au long du projet, notamment au moment de la collecte des données. C'est ainsi qu'une étude sur le logement en Haute-Gaspésie avait été soumise à l'équipe en préparation à un groupe de discussion. L'intégration de nouveaux documents à l'étude s'est donc réalisée jusqu'à la toute fin de la recherche. La référence aux écrits pertinents est exposée dans le corps de l'analyse (partie 3)

Méthodologie

Environ une soixantaine de personnes ont participé à ce projet en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Les paragraphes qui suivent présentent, dans un ordre chronologique, les différents moments marquants de cette recherche de terrain et en particulier les méthodes utilisées pour atteindre les objectifs du projet.

En juin 2014, des acteurs-clés du milieu se sont réunis pour entreprendre cette recherche sur l'habitation. Le volet qualitatif de cette étude a nécessité plusieurs rencontres dans les différentes MRC du territoire. Cette recherche qualitative s'est déroulée en trois étapes :

1. Réalisation de cinq entretiens avec des informateurs-clés concernant des profils de population (jeunes, aînés, santé mentale, réalités des Îles-de-la-Madeleine et points de vue des élus municipaux); il est à noter qu'à cette étape, des étudiants en sciences humaines du campus de Carleton-sur-Mer ont apporté leur contribution dans le cadre du cours de Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines;
2. Animation de groupes de discussion avec des intervenants de premières lignes dans trois des six MRC de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, soit celles des Îles-de-la-Madeleine, de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé;
3. La réalisation d'une quinzaine d'entretiens, sur l'ensemble du territoire gaspésien et madelinot, avec des personnes vivant ou ayant vécu des situations de précarité résidentielle (ces personnes nous ont été recommandées, entre autres, par des intervenants lors des groupes de discussion).

Les sections suivantes expliquent plus en détail les différentes étapes réalisées.

1. Les entretiens avec les informateurs-clés

Une liste d'intervenants-clés potentiels pour participer aux entretiens a été dressée avec l'aide des membres du comité de suivi du projet.

Cinq personnes ont ainsi été sélectionnées et contactées en raison, entre autres, de leurs domaines de spécialisation (jeunes, personnes aînées, personnes ayant de problèmes de santé mentale, réalités municipales et particularités insulaires). Ces entretiens avaient pour principal objectif d'obtenir un premier aperçu fiable des catégories sociales les plus à risque de connaître des situations de précarité

résidentielle. Quivy et van Campenhoudt (2006) mentionnent que réaliser ce type d'entretien en début de projet permet de cerner efficacement les différents aspects en lien avec la problématique et ainsi économiser beaucoup de temps, et favoriser une bonne assimilation des réalités et des contextes vécus dans les différents milieux. En effet, les personnes rencontrées avaient une connaissance fine de la problématique du logement dans la région.

Les cinq entretiens enregistrés ont été réécoutés en vue de réaliser des résumés synthèses². Un tableau comparatif des thèmes abordés et identifiés par les intervenants a été réalisé afin d'avoir une vue d'ensemble des problèmes en lien avec le logement (Annexe 1). Les entretiens et le matériel produit dans le cadre du projet « Coup de théâtre sur la pauvreté et l'exclusion sociale » ont aussi été intégrés dans ce tableau³. Les entretiens ont permis de mieux cerner le profil des populations éprouvant des problèmes de logement. Aussi, les entretiens ont permis de soulever l'idée de réaliser des groupes de discussion avec les intervenants de première ligne, dans chacune des MRC, avant de procéder aux entretiens individuels avec les personnes qui y vivent ou qui ont vécu des problèmes de précarité résidentielle.

2. Les groupes de discussion, par MRC, avec les intervenants de première ligne

Cette étape s'est ajoutée à notre démarche au terme des entretiens avec les informateurs-clés. Les objectifs des groupes de discussion étaient donc, dans un premier temps, de dresser un portrait des réalités liées à l'habitation dans leur MRC respective pour, dans un second temps, proposer des participants en lien avec les réalités terrain identifiées préalablement. Pour faciliter la réflexion, des outils d'animation ont été élaborés, soit une affiche (Tableau 1) présentant les principaux types d'exclusion sociale liée au logement et inspirée de la FENTSA (2007) et une carte de la MRC permettant de favoriser une réflexion globale en ayant sous les yeux l'ensemble du territoire concerné.

Finalement, trois groupes de discussion ont été réalisés dans les MRC des Îles-de-la-Madeleine, de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé. Des résumés synthèses ont été produits après chaque rencontre. Ces rencontres ont été l'occasion d'approfondir la problématique de l'habitation propre à chacune de ces MRC. Les observations des intervenants de première ligne occupent une place importante dans les constats réalisés dans cette étude. Cette démarche a grandement facilité la prise de contacts avec des personnes ayant vécu ou vivant des situations de précarité

² Les réponses des interviewés concernant les indicateurs quantitatifs à prendre en compte ont été partagées à l'équipe responsable du portrait/cartographie quantitative de la situation du logement.

³ Paroles d'exclus, Jacqueline Bouchard, 2015.

résidentielle. Or, malgré les avantages certains d'effectuer cette démarche, il n'a pas été possible de la réaliser dans l'ensemble des MRC du territoire pour diverses raisons logistiques. Néanmoins, des entretiens informels individuels, mais non moins pertinents, ont été menés auprès d'intervenants de première ligne des MRC qui n'ont pas fait l'objet de groupes de discussion. Leurs contributions se sont ajoutées à celles recueillies dans les groupes de discussion.

3. Les entretiens semi-dirigés avec les personnes ayant vécu ou vivant en situation de précarité résidentielle

La dernière étape de collecte d'information fut celle des entretiens individuels avec des personnes ayant vécu ou vivant des situations de précarité résidentielle. Les quinze entretiens réalisés ont duré entre 36 minutes et 2 heures 50 minutes. Ces entretiens se sont tenus dans des lieux diversifiés : sept dans les locaux d'organismes communautaires, cinq à domicile, un à l'hôpital, un par visioconférence et un dans un bar. Le tableau 2 présente les principales caractéristiques des participants et permet d'avoir une vision d'ensemble de l'échantillonnage. Il est à préciser qu'au cours de la collecte des données plusieurs décisions ont dû être prises pour assurer une bonne diversification des cas. À ce titre, il s'est avéré que les premiers entretiens se concentraient dans les centres de services régionaux, c'est-à-dire les agglomérations où se situent les principaux services publics (inspiré de Côté 1991). Suite à cela, il a été privilégié, pour les entretiens subséquents, d'interviewer des personnes provenant d'autres types de collectivités. Aussi, des personnes plus jeunes ont été ciblées pour s'assurer une bonne représentation de ceux-ci.

L'échantillonnage a été conçu sur une base participative suite aux suggestions des intervenants de première ligne. Ceux-ci mentionnaient des situations de précarité résidentielle plus criantes chez les femmes que les hommes. Il en a résulté une plus forte représentation des femmes parmi les participants. Cependant, la réalité résidentielle de quelques hommes a été prise en compte.

Tous les entretiens ont été enregistrés et retranscrits. Pour chacun des entretiens, des notes de terrain ont été produites, lesquelles ont consigné les informations sur le déroulement de l'entretien et les premières impressions de l'intervieweur.

Les trois méthodes de collecte de données présentées ci-dessus ont permis l'émergence de constats, mais également de questionnements plus pointus à propos de la précarité résidentielle. La section suivante présente les principaux constats tirés de l'ensemble des rencontres effectuées lors de cette étude. Ceux-ci pourront alimenter la réflexion collective autour de la problématique, très large, du logement dans la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

Tableau 2. Échantillonnage des entretiens semi-dirigés.

Sexe et âge	Locataire / propriétaire	Local / non-local	Type d'incapacité (physique, mentale ou cognitive)	Contexte économique du milieu	Statut économique
1-Femme âgée de 65 ans et plus	-Propriétaire	-Non-local (15 ans)	-Anxiété	-Centre de services	-Retraîtée
2-Femme âgée entre 40 et 50 ans	-Locataire	-Local (native)	-Non	-Centre de services	-Mère monoparentale
3-Homme âgé autour de 40 ans	-Locataire	-Non-local (10 ans)	-Non (ancien conso)	-Centre de services	-Sans emploi, célibataire
4-Homme âgé autour de 60 ans	-Locataire	-Local	-Santé physique	-Centre de services	-Sans emploi, célibataire
5-Femme âgée entre 30 et 40 ans	-Locataire	-Local	-Non	-Centre de services	-Mère monoparentale
6-Femme âgée 40 ans	-Locataire	-N-local (origine micmac-7ans)	-Oui	-Centre de services	-Sans emploi, vivant avec son frère
7-Femme âgée de 65 ans et plus	-Locataire	-Local	-Oui	-Centre de services	-Retraîtée
8-Femme âgée entre 30 et 35 ans	-Propriétaire	-Local	-Non	-Villages excentrés	-Intervenante sociale
9-Femme âgée fin 50 ans	-Locataire	-Local	-Non	-Villages excentrés	-Sans emploi
10-Femme âgée fin 50 ans	-Locataire	-Local	-Santé physique	-Villages excentrés	-Sans emploi
11-Homme âgé 40 ans	-Locataire	-Local	-Alcoolisme/santé phy	-Villages excentrés	-Sans emploi
12-Femme âgée 30 ans	-Locataire	-Non-local	-Enfant à charge	-Villages excentrés	-Mère, travail autonome
13-Homme âgé 40 ans	-Propriétaire	-Non-local	-non	-Villages excentrés	-Tr. forestier, père
14-Femme âgée 26 ans	-Locataire	-Local	-non	-Centre de services	-Sans emploi, mère (2 enfants)
15-Femme âgée 22 ans	-Locataire	-Local	-non	-Centre de services	-Sans emploi, mère (1 enfant)

Résultats

Constats sur la précarité résidentielle : des possibles causes aux possibilités d'amélioration

La présentation des constats tirés de cette recherche suit une séquence chronologique, elle commence en amont des situations de précarité résidentielle en exposant les facteurs soulevés par les participants pour expliquer l'origine de leurs situations résidentielles. La section suivante traite ensuite de l'appréciation que les participants font de leur condition d'habitation. Il est finalement question des aspirations et des besoins des participants en matière d'habitation. Il sera aussi possible, dans certains cas, de s'attarder aux facteurs et aux ressources qui auraient permis ou permettraient, selon les participants, d'améliorer leur situation résidentielle.

En amont, aux origines des situations de précarité résidentielle

De multiples facteurs explicatifs de la précarité résidentielle dans la région ont été soulevés à travers les récits de vie des participants. Au fil de leurs narrations, ils ont suggéré des causes antécédentes à leur situation. Le propos de ces personnes donne accès aux représentations sociales qu'elles se font de leur situation, mais aussi aux facteurs explicatifs qu'elles ont évoqués. Ces facteurs ont ensuite été mis en parallèle avec ceux amenés par les intervenants et les personnes-ressources rencontrés dans le cadre de la recherche.

Cette section présente les faits saillants des entretiens réalisés en lien avec les éléments suivants, identifiés comme étant à l'origine de situations de précarité résidentielle rencontrées : la situation du marché locatif et immobilier, la ségrégation spatiale de certaines catégories sociales marginalisées, le degré d'autonomie et le niveau d'intégration sociale des personnes ainsi le cumul d'événements de vie stressants.

1. La situation du marché locatif et immobilier

1.1. Le marché locatif

La plupart des participants parlent d'une rareté des logements. Celle-ci a pour conséquence de les obliger à demeurer dans des logements, soit en mauvais état ou souvent trop dispendieux. Jean explique que c'est la préoccupation de réduire ses dépenses consacrées à l'habitation qui l'a conduit à choisir son logement actuel :

« Des loyers à trois cent soixante-quinze dollars, il n'y en a pas beaucoup. Ça fait que c'est pour ça que... Regarde, je payais quatre cent soixante-quinze où ce que je restais avant. J'ai déménagé à cause de ça, pour arriver mieux. J'ai six cent quarante-six dollars par mois. Puis, il me reste deux cent soixante-dix dollars. »

Le coût élevé des loyers a des répercussions sur les autres cases du budget des personnes. Annick, une jeune mère-chef de famille monoparentale, explique ce que les coûts d'un loyer représentent lorsqu'on est sur l'aide sociale : « *Voilà quatre ans, on n'avait pas six cents, il n'y avait même pas le six cents d'aide sociale. Ton logement est de quatre cents, pas chauffé, pas éclairé. Ça coûte pas 20 dollars d'électricité par mois. Tu as juste un toit sur la tête, tu n'as rien d'autre!* » Le coût du loyer a notamment un impact sur l'alimentation : « *Mon chum était sur l'aide sociale au début, quand on s'est rencontré. Quand il payait son logement, il n'avait plus une cenne noire. Imagine la bouffe? Ça n'a aucun bon sens!* »

Annick rapporte que plusieurs jeunes qu'elle a connus dans le milieu des centres jeunesse consomment des amphétamines, un psychotrope aussi reconnu comme « coupe-faim ». Elle explique que dans le contexte où la presque totalité des revenus passe dans le loyer, la consommation de cette substance devient une option qui serait plus abordable que la nourriture!

Toujours en lien avec l'alimentation, McAll et coll. (2011) font remarquer, dans une étude québécoise fondée sur une quarantaine d'entrevues auprès de personnes en situation de pauvreté, que le coût du loyer a une incidence sur l'alimentation des personnes. Plus récemment, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), dans une étude sur les conditions d'un salaire viable au Québec, remarque qu'au salaire minimum, ce sont les salariés des localités où les loyers sont les plus bas qui arrivent à s'en tirer le mieux, même si leur revenu demeure insuffisant pour bien couvrir l'ensemble de leurs besoins de base (Hurteau et Nguyen, 2016).

Dans la présente étude, les participants analysent le marché locatif pour expliquer leurs situations. Dans certaines localités, la pression des travailleurs extérieurs est rapportée comme un facteur aggravant la rareté des logements.

Certains, comme Alain, suspectent que leur propriétaire aurait intérêt à les expulser, afin de louer à plus haut prix à des travailleurs du secteur éolien. Cette interprétation rappelle celle que Bruce (2003) réalise à propos des collectivités marquées par un certain regain d'activité économique (Annexe 1, Tableau 4). Il explique que, dans ce type de situation économique, les conditions de logement se traduisent par un taux d'inoccupation bas et un coût à la hausse des loyers. Les témoignages des participants recourent plusieurs éléments exposés par celui-ci dans sa typologie des conditions de logement en milieu rural. Il a également illustré comment la situation locative des communautés rurales est fonction de leur réalité socioéconomique. Il a aussi remarqué que les locataires en milieu rural doivent souvent choisir entre des secteurs abordables avec un taux de vacance élevé, sans services à proximité, ni services de transport adéquats ou bien des secteurs où les loyers sont généralement plus rares et plus chers, mais à proximité des services (Waegemakers Schiff et Turner, 2014; Gaetz et coll., 2013; Bruce et coll., 2003).

1.2. Le marché immobilier

En ce qui concerne le marché immobilier, la difficulté d'accès à la propriété est soulevée par plusieurs personnes comme Mélissa. Dans son entretien, elle explique que l'accès à la propriété pour les jeunes familles est relativement limité. Elle attribue cela, entre autres, au fait que de plus en plus de jeunes retraités convoitent les propriétés des Îles-de-la-Madeleine, ce qui peut avoir comme effet d'augmenter la valeur immobilière. Une situation qui ferait en sorte que les jeunes familles doivent renoncer à l'achat d'une première maison et se trouvent ainsi contraintes de louer des maisons, qui en plus d'être chères, sont offertes dans plusieurs cas, qu'une dizaine de mois par année. Elle ajoute que cette réalité du marché peut entraîner une situation de précarité résidentielle même chez des profils de population pouvant être considérés comme « aisés », comme les jeunes professionnels des services publics. Elle précise que la précarité résidentielle est ce qui, en dernière instance, a nui à sa situation socioéconomique :

« Je me disais, la pauvreté... et puis être sans emploi. Ça ressemble à ça ! C'est tellement facile de se rendre là ! Avec un logement disponible et pas cher, je n'aurais pas eu ce stress-là. Ça m'a vraiment rentré dedans, je suis à ça de la pauvreté. »

La difficulté d'accès à la propriété est également au centre du récit d'Alex, père d'un ménage de quatre (deux parents, deux enfants). Il explique avoir eu de la difficulté à convaincre les institutions financières de lui permettre d'acquérir une maison. Au moment de négocier son prêt hypothécaire, Alex vivait avec sa famille dans une maison prêtée par des amis pour l'hiver : « *On venait ici pas de maison, chez des amis, chez qui il fallait partir en dedans de quatre mois.* » Une situation qu'il admet avoir trouvé difficile à tenir. Il affirme n'être parvenu à obtenir l'approbation d'une

institution financière qu'à la toute fin de ce terme de quatre mois. Il a dû emménager rapidement dans une maison nécessitant des rénovations majeures.

La situation du marché intervient donc à plusieurs reprises et de différentes manières dans l'explication que les participants font de leur situation résidentielle. Il est à noter que les analyses des personnes recourent, sur plusieurs points, celles des personnes-ressources consultées : hausse des loyers des secteurs marquée par un regain économique, arrivée de jeunes retraités sur le marché immobilier et saisonnalité de l'offre locative.

2. La ségrégation spatiale de certaines catégories sociales marginalisées

Les anciens consommateurs, les personnes bénéficiaires de l'aide sociale, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, les femmes victimes de violence conjugale et les femmes chefs de famille monoparentale, tous ces sous-groupes ont été identifiés par les intervenants rencontrés comme étant plus susceptibles de vivre des situations de discrimination liées au logement. Ainsi, ces personnes verraient leurs options de logement limitées à certains secteurs et à certains types de logements. L'ensemble de ces personnes aurait donc plus de chance d'être confiné dans un parc locatif en mauvais état matériel, qu'il soit public, privé ou communautaire. Certains logements seraient étiquetés négativement comme blocs insalubres, « nics à feu », taudis, blocs d'enfer, etc. Cette réalité a été bien documentée dans le rapport réalisé par l'organisme La Démêlée en 2005, en Haute-Gaspésie.

Les intervenants rencontrés évoquent à ce propos l'existence d'un phénomène de « ghettoïsation », entendu au sens d'une concentration géographique des populations marginalisées. On retrouverait ce phénomène surtout dans ce que Côté (1991) nomme les capitales régionales ou sous-centres régionaux. Selon les localités, ce type de concentration des populations pourrait se faire aussi bien dans des quadrilatères déterminés que dans des immeubles spécifiques. La « ghettoïsation » n'est peut-être pas le terme sociologique le plus approprié sur le plan conceptuel, mais il représenterait néanmoins un processus d'exclusion et de ségrégation spatiale dont les intervenants rendent compte.

Cette réalité est exprimée implicitement lors des entretiens individuels par exemple en ce qui concerne les mères-chefs de famille monoparentale. Plusieurs participantes notent que les enfants ne sont pas les bienvenus dans les immeubles à loyers multiples, autant de la part du voisinage que des propriétaires. Une participante a même expliqué que dans ses deux dernières expériences de logement, un voisin intolérant à l'égard des enfants l'a fortement incitée à déménager. Elle

explique sa situation comme suit : « [...] *c'était la voisine d'en haut, qui aimait pas les enfants là. C'est ça, fait que là j'ai parti, pensant bien faire, mais, j'ai tombé dans pire.* » Une autre femme dans cette situation parle ainsi de son voisinage composé surtout de jeunes personnes sans enfants ou avec des enfants ayant quitté le domicile. Elle parle de préjugés à l'endroit des mères monoparentales qualifiées de « mauvaises mères » ou de « mères violentes ». Une autre participante, Mélissa, admet que sa situation de mère monoparentale, à faible revenu minimum, est difficile. Elle dit avoir déjà vu des affiches « Pas d'enfants, pas d'animaux! »

Le choix du logement est donc problématique. Ces personnes qui vivent cette forme d'exclusion tendent ainsi à se retrouver dans des environnements sociaux perçus comme problématiques. Une participante décrit son environnement comme un milieu sans règles de vie et sans respect où le propriétaire serait peu enclin à intervenir, une sorte de milieu dérégulé. Le fait d'habiter dans ce type de milieu engendrerait aussi de la stigmatisation sociale ainsi qu'un sentiment de honte d'y résider. Cela va dans le sens des propos tenus par certains intervenants, en groupe de discussion, qui ont mentionné que, dans leurs pratiques quotidiennes, ils rencontrent certaines personnes ayant une peur d'être étiquetées comme habitant de ces types de logements. « *En vivant déjà dans une situation de pauvreté ou d'extrême pauvreté, les locataires doivent en plus vivre avec l'étiquette de ces logements.* » La Démêlée (2005) relate que 28 % des répondants à leur étude ne font pas de demande pour obtenir un logement social par crainte d'être étiquetés. La dimension sociale pose parfois problème même quand le logement est, somme toute, considéré en bon état matériel comme le rappelait une autre intervenante.

Les intervenants ont aussi parlé d'une situation d'impasse par rapport au milieu offert à leurs clientèles. Souvent, leurs interventions consistent à les retirer de ces milieux pendant un certain temps pour leur permettre de suivre une thérapie ou de prendre un répit. Le problème, c'est qu'au terme de leur intervention, la personne doit souvent retourner dans le même milieu problématique dont on l'avait temporairement retiré. Une intervenante donne l'exemple de femmes ayant vécu des situations de violence conjugale :

« Ce sont des logements dans une concentration avec des personnes avec des problèmes. Quand elles sortent du refuge d'urgence, c'est un séjour assez bref, il faut que tu te reloges, retravailler l'estime de soi, en 2 mois, ce sont des personnes qui amorcent à peine un cheminement et qui replongent dans un environnement où tout est contraire à ce qu'elles ont besoin, dans le fond. Ce n'est pas sain en un sens. Ça nécessiterait des services continus. C'est sûr que si l'ex-conjoint, c'est la 3^e porte du logement, dans le même bloc... »

3. Degré d'autonomie des personnes

Pour les personnes rencontrées, le degré d'autonomie semble jouer un rôle important dans la stabilité résidentielle. Ainsi, la précarité résidentielle peut être le résultat d'une perte d'autonomie réelle ou anticipée (vieillesse ou état de santé qui s'aggrave), qui rend plus difficile le maintien dans le domicile occupé. Pour les personnes âgées ou handicapées, l'incapacité de s'occuper de son « chez-soi » peut progressivement les obliger à changer de domicile, et cela, dans un contexte d'offre locative restreinte. Il s'agit d'un objet d'inquiétude exprimé par celles-ci.

La proximité des services devient également un souci qui semble varier en fonction de l'âge et de l'état de santé physique. Pour les participants plus jeunes comme Jacinthe, le fait qu'elle soit éloignée des services est perçu comme un moindre mal, car elle a accès à un véhicule. Par contre, Sylvie explique qu'avec le temps, il était plus difficile pour elle de voyager avec sa voiture entre le village et le centre de services. En vieillissant, elle sent diminuer ses capacités de faire ses tâches habituelles et cela l'amène à recourir à des services d'aide, dans un contexte de diminution de revenus.

Pour les personnes âgées, l'autonomie, la capacité de faire soi-même, serait source de fierté. Dans les groupes de discussion, cette fierté est ressortie comme une des raisons pour expliquer la réticence des personnes âgées à demander des services. Il y aurait aussi la crainte que leur demande attire l'attention sur leur situation précaire et mène ultimement à la perte de leur domicile. « *Les personnes âgées veulent garder leurs maisons. Ils se laissent mourir de faim dans leurs maisons.* » L'enjeu du maintien à domicile semble être au cœur de la situation des aînés, souvent propriétaires de leur propre maison. Certaines personnes s'accrochent tant bien que mal à leur domicile malgré la diminution progressive de leur capacité de l'entretenir.

Concernant la situation des personnes ayant des limitations physiques, Louise, une personne souffrant d'un handicap physique dégénératif a fait part d'une situation particulièrement alarmante. Dans son récit, elle explique qu'elle a été victime d'abus et de violence de la part de la personne chargée légalement de l'aider à pallier sa perte d'autonomie. À ce propos, la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine note que « *les femmes avec incapacité sont plus vulnérables et plus susceptibles d'être victimes de violence de toutes sortes que les hommes avec incapacité et les personnes sans limitations* » (TCGF-GÎM, 2012 : 16). Plusieurs groupes de discussion ont établi un rapprochement entre la situation des personnes ayant un handicap comme Louise et la situation des personnes âgées en perte d'autonomie. Dans les deux cas, il y a des risques tangibles d'abus et d'exploitation de la part de leurs proches.

Dans un angle différent, l'autonomie semble constituer aussi un enjeu important de l'avis de personnes ne vivant pas de limitations de santé physique.

Alex, père de famille, souligne l'importance d'être manuel en Gaspésie afin d'être autonome. Il explique qu'il doit sa situation résidentielle à ses capacités manuelles, ayant fait lui-même les rénovations sur sa maison : « *Il faut que tu sois manuel ici!* » Alex explique également différents moyens de réduire ses frais de subsistance. Il parle de l'importance, par exemple, d'avoir son propre jardin, de couper son bois et de chasser. Il soutient l'idée qu'il est possible en Gaspésie de survivre avec moins d'argent qu'en ville grâce à ces différentes activités. Évidemment, ces pratiques réclament certaines capacités physiques et certaines connaissances⁴.

Pour conclure, Fournier (2011 : 38) apporte des éléments instructifs sur la question générale de l'autonomie. L'auteur remarque que lorsqu'il est question de l'habitation et des services de maintien à domicile, la notion d'autonomie tend, trop souvent, à être réduite à sa dimension fonctionnelle, « *c'est-à-dire à la capacité d'accomplir des activités de la vie quotidienne et de la vie domestique* ». Cette autonomie doit aussi englober les dimensions relationnelles et sociales. Par exemple, dans le cas des personnes âgées qui doivent quitter leur localité d'origine s'il n'y a pas de résidences dans leur municipalité, l'autonomie doit tenir compte des risques de déracinement et de perte de soutien social. En revenant sur les éléments mentionnés par les participants, il importe de considérer aussi la qualité de l'entourage des personnes en perte d'autonomie.

4. L'état du réseau social des personnes

La nature des relations sociales dans lesquelles s'inscrit une personne a un impact important sur sa stabilité résidentielle, ainsi que sur ses possibilités de sortir de la précarité résidentielle. Certaines catégories de populations (néo-Gaspésiens et néo-Madelinots, Gaspésiens ou Madelinots ayant changé de localité dans la région et jeunes ayant été pris en charge par la protection de la jeunesse) sont particulièrement vulnérables sur le plan du logement étant donné l'état de leur réseau social⁵.

⁴ Le cas d'Alex rappelle certains monologues du projet Coup de théâtre sur la pauvreté et l'exclusion réalisée par Jacqueline Bouchard à partir d'entretiens avec des personnes en situation de pauvreté. Il s'agit du portrait d'une famille nombreuse vivant avec un seul revenu et qui tire sa subsistance de la terre, de la pêche et de la chasse (Bouchard, 2015).

⁵ « L'influence du réseau social est aussi comprise, en sociologie, par la notion de capital social développé par Bourdieu. Celui-ci désigne une autre forme de capital, lié à la possession durable d'un réseau de relations sociales ou à l'appartenance à un groupe stable que l'individu peut mobiliser dans ses stratégies » (p. 60, Robert-Seuil, Ansart).

4.1. Néo-Gaspésiens et néo-Madelinots

Les personnes rencontrées dans le cadre de l'étude font une distinction entre les nouveaux arrivants et les personnes natives de la région. Certains nouveaux arrivants mentionnent être coupés de leur réseau de parenté et d'amis et avoir de la difficulté à s'inscrire dans de nouveaux réseaux d'appartenance. Cette situation influence leur situation résidentielle, que ce soit en compliquant les recherches de logement ou en ce qui concerne différentes demandes d'aide liées au logement (rénovations, déménagements, aides ponctuelles).

À titre d'exemple, Alex, nouvel arrivant et père de famille, explique les circonstances dans lesquelles il a emménagé en Gaspésie. Il fait mention qu'il a été agréablement surpris de l'aide qu'il a reçue de la part de ceux qu'il appelle les « natifs » au moment de déménager dans sa nouvelle maison. Un ami, proche d'une connaissance, lui passe son camion et il reçoit plusieurs coups de main. « *Il y a un lien social villageois qui est là pareil. C'est pas comme en ville.* » Alex fait néanmoins une distinction : « *Il y a ces natifs-là et l'autre gang de nouveaux arrivants comme moi.* » Alex dit pouvoir toujours compter sur les natifs pour de l'aide ponctuelle, mais qu'il se retrouve plus souvent avec son nouveau réseau social de néo-Gaspésiens. « *On est des jeunes familles avec des enfants depuis peu, puis on a le goût de changer le monde, tandis que les natifs sont dans leur beat, leur cadence plutôt tranquille.* » Ce nouveau réseau peut jouer le rôle d'une famille élargie au niveau social, mais les liens y seraient toutefois plus faibles.

Ces faiblesses se seraient exprimées au moment de mener des rénovations. Alex explique qu'il a dû faire des tâches de rénovation par lui-même : tout arracher à l'intérieur, incluant les escaliers, enlever le revêtement extérieur et faire de l'excavation. En lien avec l'isolation de sa maison : « *Je n'ai pas eu le temps de finir l'isolation avant l'hiver. Donc, il a fait froid!* » Il a tout de même réussi à garnir la maison de bois de chauffage : « *Je fais tout chez-moi.* » Il a éprouvé un certain stress par rapport à tout cela : « *Ça, c'était le projet stressant!... mais une vision d'avenir intéressante, dans ce qu'on voulait transformer de notre vie.* » Il vit certaines inquiétudes, mais explique avoir l'impression que les choses se placent bien pour lui, même quand les choses sont serrées.

Alex reconnaît donc que ses deux premières années en Gaspésie ont été difficiles et qu'elles l'ont mené à la faillite et à l'épuisement : « *Après 2 ans, une faillite personnelle en raison d'un trop haut taux d'endettement. Les histoires de sous, ça mine quelqu'un!* » Paradoxalement, il explique que cette faillite lui a permis de reprendre pied. Il a tout de même pu conserver sa maison.

Mélissa, pour sa part, parle d'une expérience de vie dans une MRC de la Gaspésie, il y a 6 ans : « *J'emménage dans la MRC pour travailler. Je finissais ma maîtrise. J'étais ouverte à tout. J'aime bien les régions. C'était un contrat de 8 mois. Je*

suis arrivée au mois de mai. » Dans cette communauté, on ne voulait pas me louer, parce ce qu'on ne venait pas de la place. « Vous êtes des nouveaux arrivants, vous autres? Ouais? Ben, non, je ne fais pas confiance à ça! » Mélissa poursuit son récit et explique qu'elle a cependant été accueillie chaleureusement dans la même MRC par des membres de la communauté anglophone, alors qu'elle est francophone « Mes [nouveaux] amis du 3^e âge m'ont trouvé un chalet pour l'été, mais qui ne pouvait pas être chauffé [pour l'hiver]. J'étais toute seule. C'est un membre de la communauté anglophone qui m'a accueillie chez lui gratuitement. »

Certains nouveaux arrivants mentionnent qu'ils sont craintifs lorsqu'ils ont à faire des demandes en matière de logement. Ils expliquent cela, entre autres, par le fait qu'ils ne sont pas connus dans la région et également par la peur de donner une mauvaise impression aux locateurs et à la communauté.

Par exemple, Alain nous a mentionné vivre cette situation. Il explique s'être fait expulser avec un préavis de trois semaines : « *T'as pas de bail ici. » « Je ne voulais pas aller à la Régie des logements parce que c'est trop compliqué premièrement de tout faire les démarches puis tout ça. Fait que j'ai dit, en plus je suis tout seul, puis les gens en Gaspésie y vont dire " Regarde le gars de la ville, y veut faire de la marde. " »*

Alain a quitté une grande ville pour s'installer en région avec l'espoir de refaire sa vie et de marquer une distance par rapport au milieu de consommation dans lequel il se trouvait. Dix ans après son arrivée, il demeure toujours seul en logement. « *J'ai voulu partir de la ville, parce que je n'étais plus bien en ville. J'ai voulu être bien en quelque part d'autre, mais je sais en partant que j'avais des risques de rencontrer pire. Là, je suis tout seul, carrément tout seul. »* Son réseau social est très limité et il attribue sa situation implicitement à son statut de « gars de la ville » ou de gars qui « n'est pas de la place! ». La situation d'Alain illustre les difficultés des personnes comme lui que nous avons rencontrées qui quittent un milieu problématique, ici celui de la consommation, pour vivre dans une région plus éloignée. Il apparaît que, malgré l'impact positif sur la diminution de la consommation, Alain a de la difficulté à se reconstituer un réseau social dans son nouveau milieu, ce qui se traduit notamment par une crainte de ne pas trouver d'autres logements et de vivre à nouveau de l'exclusion sociale.

4.2. Gaspésiens ou Madelinots ayant changé de localité dans la région

Toujours concernant l'origine géographique, il semble important de spécifier que les Gaspésiens et les Madelinots peuvent eux-mêmes devenir des nouveaux arrivants ou des « étrangers » en changeant simplement de localité en Gaspésie ou aux Îles. C'est d'ailleurs un phénomène qu'il serait possible de constater dans d'autres régions du Québec comme Sabourin et coll. (2001) l'ont remarqué.

Sylvie, une personne aînée, rend compte des difficultés d'intégration des personnes « étrangères » à une collectivité donnée. Elle vivait depuis 7 ans dans une localité en périphérie de son lieu actuel de résidence, à environ vingt minutes en voiture. Son récit montre qu'elle est tout de même considérée comme une étrangère. Elle mentionne avoir vécu de la difficulté à s'intégrer dans son nouveau village : « *C'est des groupes et tu ne peux pas être dedans.* » Elle fait allusion à une « mentalité » particulière. Elle dit avoir bien étudié le milieu et essayer plusieurs stratégies d'intégration, en vain. « *J'ai toute étudié dans les 2 ans. J'ai essayé plusieurs petites patentes. Ils voulaient juste savoir ce que je fais et d'où je venais. Point. C'est fascinant!* » Elle dit rencontrer plus facilement des personnes qui viennent de l'extérieur de la Gaspésie : « *Des personnes d'en dehors, on peut avoir des amis.* » La situation vécue par Sylvie illustre un constat partagé en groupes de discussion sur le fait qu'un déménagement même à l'intérieur de la région peut être problématique en termes d'intégration sociale. À ce titre, il a été discuté, en groupe de discussion, du problème des personnes aînées en perte d'autonomie qui devaient quitter leur communauté d'origine au risque d'être étrangères dans leur propre région.

4.3. Jeunes ayant été pris en charge par la protection de la jeunesse

Les jeunes qui ont été pris en charge par la protection de la jeunesse peuvent plus difficilement compter sur du soutien social, notamment celui de la parenté et de la famille et, par conséquent, se retrouver en situation de précarité résidentielle allant parfois jusqu'à l'itinérance. Dans une étude récente, Latimer et coll. (2016) rapportent à ce propos que près de 52 % des jeunes de moins de 30 ans en situation d'itinérance sont passés par des centres jeunesse. Dans la présente étude, les jeunes rencontrés qui sont dans cette situation semblent disposer de peu de choix en matière d'habitation, mais plus généralement, en matière d'intégration sociale et professionnelle.

Par exemple, Annick, 23 ans, aborde la question des jeunes qui sont comme elle et qui doivent voler de leurs propres ailes à l'âge de 18 ans, avec l'aide sociale pour seul revenu :

« J'ai mal vécu ça, je te dirais! D'un sens, oui, d'un autre sens, non! J'avais 18 ans. J'étais naïve. On n'a pas conscience qu'on est ben quand on n'a pas de casse-tête de logement, d'électricité, de bouffe. On a tellement hâte de quitter les parents, la famille d'accueil, le centre d'accueil, ce que tu voudras, qu'on pense pas à ça, que c'est tellement dispendieux! »

Elle explique que les jeunes rencontrent notamment de nombreuses discriminations dans l'accès au logement : « *Puis, la plupart du temps, je pognais des taudis, des appartements qui n'ont pas d'allure, c'est que justement, quand tu appelles pour un logement, quand tu as 18, 19, 20, 21. La plupart des propriétaires ne veulent*

pas de jeunes. » Ensuite, elle discute des conditions d'accès à l'emploi : « *Ici, c'est du bouche-à-oreille. Même si tu fais des demandes, puis des demandes, si y a personne qui parle pour toi, tu ne rentras pas. C'est dur de trouver de l'ouvrage!* » Le récit d'Annick illustre que la situation socioprofessionnelle et la situation résidentielle sont interreliées. Il apparaît aussi que le réseau social (les contacts) a un rôle à jouer dans l'accès au logement et à l'emploi.

Malgré leurs différences, les nouveaux arrivants, les personnes âgées ayant quitté leur collectivité pour se rapprocher des services et les jeunes ayant été pris en charge par la protection de la jeunesse ont en commun un faible capital social. Il est à noter que ce capital demeure souvent fortement contextualisé et localisé. Pour les personnes âgées, le fort capital social développé dans une localité ne se transfère pas nécessairement dans une localité voisine. Pour ce qui est des nouveaux arrivants, ils peuvent posséder un large réseau dans leur région d'origine, mais doivent néanmoins s'en créer un nouveau à l'échelle locale. Il s'agit d'une dimension proprement sociale qui importe au moment de chercher un endroit où demeurer, surtout dans des petits milieux où bien des ressources (logements, emplois, etc.) ne sont accessibles que par le bouche-à-oreille.

5. Cumul d'événements de vie stressants

Les participants à l'étude ont, pour la plupart, rapporté que les situations de précarité résidentielle qu'ils vivent ou qu'ils ont vécues ont le plus souvent été précédées par un cumul d'événements de vie stressants⁶. Ceci rejoint le constat de Lupien (2013) sur l'arrivée à la rue de personnes en situation d'itinérance et aussi les observations faites dans le rapport de la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (2012) :

« Les événements qui amènent certaines personnes à vivre des situations de pauvreté sont variés, mais le type (décrochage scolaire, divorce, monoparentalité, invalidité physique, etc.) et le nombre de ces événements jalonnant le cours de la vie déterminent le caractère transitoire ou durable de la pauvreté vécue. Il n'existe aucune situation de pauvreté de longue durée qui ne soit ponctuée d'une combinaison de plusieurs événements successifs. »

Ces événements sont souvent des ruptures relationnelles, soit des séparations amoureuses ou des décès. Elles ont pour résultat d'entraîner une perte de repères et une certaine confusion. Ces ruptures signifient souvent qu'il n'est plus possible d'occuper le même toit. Ainsi, dans plusieurs cas, la reconfiguration du ménage qui

⁶ « Holmes et Rahe (1967) avaient démontré l'impact négatif sur la santé physique et mentale du fait de vivre des événements de vie stressants dans un délai rapproché de six mois. Parmi ces événements stressants, positifs ou négatifs, figuraient entre autres le mariage, le divorce, le changement d'emploi, le déménagement, la mort d'un proche, etc. »

en résulte oblige ces personnes à se trouver un autre lieu de résidence, et cela, dans un contexte d'urgence et de confusion. Ainsi, l'urgence d'un déménagement dans ces conditions semble être une prédisposition à se retrouver mal logé. C'est le cas d'Annick qui a quitté sa famille d'accueil à l'âge de 18 ans et qui s'est retrouvée dans un sous-sol infesté de champignons et de moisissures; de Jeanne qui arrive dans un bloc appartement insalubre à la suite d'une rupture conjugale et de Rose qui arrive en centre d'hébergement après avoir traversé cinq décès dans la même année, dont celui de son mari.

Malgré tous les facteurs évoqués ci-dessus (la situation du marché locatif et immobilier, la ségrégation spatiale de certaines catégories sociales marginalisées, le degré d'autonomie et l'état du réseau social des personnes, et le cumul d'événements de vie stressants), il apparaît important de ne pas sous-estimer les variables structurelles en matière de logement, comme la rareté, la répartition inégale des services sur le territoire et le sous-financement du logement social. Une situation de précarité résidentielle ne peut donc pas s'expliquer uniquement par une situation individuelle de crise. Les entrevues réalisées montrent que les situations de précarité résidentielle sont plutôt causées par une combinaison complexe entre l'histoire de vie des personnes et le contexte structurel plus large comme l'offre de logements.

Les types de situations de précarité résidentielle

Certaines conditions structurelles et diverses expériences individuelles au sein de la trajectoire des personnes qui ont participé à l'étude peuvent contribuer à l'apparition de situations de précarité résidentielle. Certaines personnes les vivaient toujours au moment de l'entretien, alors que pour d'autres il s'agissait d'expériences passées qui ont marqué leur histoire de vie. Cette section présente les situations de précarité résidentielle abordées par les participants selon le type d'habitation, à savoir : 1) les immeubles à loyers multiples et 2) les maisons unifamiliales, en tant que propriétaire ou locataire. Ces formes d'habitation induisent des possibilités et des contraintes relativement différentes en regard de la situation résidentielle des personnes. Elles seront décrites en prenant en compte les dimensions physiques, sociales et légales du logement (FENTSA, 2007). Ces deux types d'habitation semblent être les plus couramment en lien avec la précarité résidentielle, mais ne font pas état de l'ensemble de la situation. Des intervenants ont rapporté certains cas plus particuliers par exemple la location à long terme de chambres de motel, les foyers d'accueil, les maisons de chambres et d'autres situations plus rares d'habitation.

1. Les immeubles à loyers multiples

Pour plusieurs personnes rencontrées, la précarité résidentielle se vit dans des immeubles à loyers multiples aussi bien dans le parc locatif privé que public (ex. : HLM). Ceux-ci sont essentiellement situés dans des centres de services régionaux de MRC (ex. : Sainte-Anne-des-Monts, Chandler, etc.).

1.1. Dimensions physiques

La littérature consultée montre un portrait inquiétant de l'état matériel des logements offerts en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Le portrait social de la région (RESSORT-GÎM, 2013) mentionne que 12 % des logements privés nécessiteraient des réparations majeures, alors que la moyenne québécoise serait de près de 8 %. Il précise également que :

« Lorsqu'on additionne la proportion de logements privés nécessitant des réparations mineures (carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.) à celle des réparations majeures, en 2006, les logements privés de la région (43,5 %) sont significativement en plus mauvais état que la moyenne québécoise (35,4 %). »

En 2005, l'organisme La Démêlée a réalisé une étude sur la réalité du marché locatif en Haute-Gaspésie. Trois cent cinquante-trois (353) locataires de la MRC y ont participé. Cette étude révélait une situation critique pour la majorité des locataires, notamment en ce qui a trait à l'insalubrité du parc locatif, qu'il soit privé ou public. Elle révèle que 83 % des répondants ont demandé à leur propriétaire ou à son représentant d'effectuer des travaux pour améliorer leur qualité de vie. Parmi les problèmes de salubrité rapportés, l'étude mentionnait le problème de « l'enlèvement des tapis, qui année après année et à la suite de changement de locataires, est devenu la préoccupation première de parents ayant de jeunes enfants qui développent de graves problèmes respiratoires tels que l'asthme, bronchite, etc. ». Ces demandes sont susceptibles de créer des rapports conflictuels entre locataires et propriétaires. Ces conflits ont, eux aussi, leurs conséquences sur la santé des locataires, voire sur les propriétaires.

Dans la présente étude, les participants également ont livré de nombreux témoignages sur l'état matériel déplorable des logements dans la région. Jeanne, mère monoparentale de deux enfants, explique tous les efforts qu'elle a dû déployer en arrivant dans un quatre et demi situé dans un immeuble à loyers multiples privé. Elle a dû procéder à un profond ménage de l'endroit : « *C'était mal propre. C'était sale. Ça m'a pris une semaine pour laver tout le logement au complet.* »

« En général, quand tu rentres dans un logement, il est supposé être propre, C'est la logique là [...] Les murs, c'était jaune, quasiment noir. C'était épouvantable. »

Même dans les armoires, il y avait des restants de bouffe. J'étais vraiment dégoûtée. Fait que les planchers, c'est sûr que même eux autres, j'avais quasiment peur de les laver parce que ça se soulevait. Disons que je sais pas si c'était pourri en dessous ou quoi que ce soit. Puis, il y avait toujours une mauvaise odeur dans l'appartement, même après avoir lavé. »

Jeanne rapporte qu'il a fallu qu'elle relance le propriétaire quasiment à toutes les semaines pendant près de deux mois pour qu'il vienne changer les comptoirs et les armoires. Elle constate également de la moisissure sur le mur de sa chambre et voit la santé d'une de ses filles être affectée : « *J'ai été obligée d'appeler à la Régie du logement pour savoir quoi faire avec ça, parce que c'était des rénovations. Ma fille a été malade par rapport à ça, tu sais, parce qu'elle dormait dans la même chambre que moi. Ce n'était rien qu'un quatre et demi, puis j'avais deux filles.* » Elle réagit en retenant le paiement du loyer. « *Un coup qu'il a eu deux mois qui manquait de l'argent, l'argent complet du loyer, bien là, il a décidé de faire la rénovation.* » Cependant, les travaux étaient bien superficiels. Le concierge n'a pas remplacé tout le mur en question. Elle relate ensuite un autre problème matériel concernant le bain :

« Pour le bain, c'était la même situation. Là, il a fallu que j'attende, j'attende, que je le tanne, je le tanne, mais là, durant tout ce temps-là, c'est moi qui le vidais au sceau comme je lui disais. On était trois, puis nous autres on prend notre bain à tous les soirs. J'ai dit : Moi là, prendre mon bain rendu à onze heures, minuit, parce qu'il faut que je vide le bain c'est pas plaisant. »

Jeanne a l'impression de devoir se battre pour obtenir la moindre chose du propriétaire, ce qui finit par la miner : « *Je commençais à tomber moralement.* »

Plusieurs participants font mention de situations similaires à celles vécues par Jeanne. Entre autres, Annick, mère monoparentale vivant en logement social, parle elle aussi de problèmes importants, notamment d'aération et d'isolement. Elle aborde tout d'abord la question du système d'aération pour les 3 étages qui ne fonctionne plus depuis près d'un an. Elle explique qu'il s'agissait d'un système âgé de plus de 40 ans, soit depuis la construction du bloc, et, qui, selon les contracteurs qui l'ont inspecté, représentait un réel danger d'incendie : « *Un inspecteur m'a dit que j'aurais pu passer au feu n'importe quand. Il n'avait pas été nettoyé depuis 40 ans.* » Elle a eu à réaliser elle-même les travaux sur le système d'aération. « *Il me demandait à moi de faire ça. C'était dangereux pour la respiration. Le contracteur n'est jamais revenu pour finir le travail.* » Ce problème d'aération a pour conséquence d'accroître l'humidité dans le logement. L'été, elle qualifie l'air d'insupportable, ce qui l'oblige à chauffer le loyer. Elle explique aussi que le système d'aération empêche aussi le système de ventilation de la salle de bain de fonctionner. Annick identifie d'autres problèmes comme une fenêtre qui coule, pourtant neuve, mais mal installée selon elle : « *Moi, chez nous ma fenêtre depuis 3 ans, l'eau rentre. Ils ont mal posé la fenêtre. Mon mur est tout écaillé, la peinture lève et c'est humide.* »

Si certains éléments de l'état matériel des logements décrits par les participants représentent des risques pour la santé, comme c'est le cas avec la moisissure et les problèmes d'aération, un des entretiens démontre que les risques qui découlent de l'état matériel des logements peuvent se concrétiser en événements réellement dangereux pour la vie des locataires. C'est le cas de Jean, homme dans la soixantaine vivant du revenu d'aide sociale, qui explique que le logement sous le sien a été la proie des flammes un mois et demi avant l'entretien. Il explique comment il a été sauvé, *in extremis*, par son voisin alors qu'il dormait : « *Il m'a pris par le bras dans la fumée, puis m'a sorti dans le passage. Puis, tu sais, c'est grâce à lui si je suis vivant .* » En plus d'avoir craint pour sa vie, Jean a subi de nombreuses pertes matérielles : matelas, congélateur avec de la nourriture et télévision. Il explique vivre encore dans la crainte qu'un événement similaire se reproduise.

« *J'ai eu peur moi là, de repasser au feu. OUI, OUI. Ici, tout le monde est branché n'importe où. C'est filé tout croche. Ils branchent partout. Le voisin d'en bas, il est supposé être sur le soixante watts, il est sur le quarante watts. Puis mon breaker, son breaker à lui c'est-à-dire, il en avait deux. Ils débarquaient une à deux fois semaine.* » Jean jette un coup d'œil rétrospectif sur les événements : « *Puis moi, je passais mon temps à dire qu'à moment donné, ça allait passer au feu, à moment donné, ça allait passer au feu. Regarde, c'est arrivé.* »

L'état matériel des logements est un thème important qui est ressorti des entretiens avec les personnes vivant ou ayant vécu en immeuble à loyers multiples, qu'il soit privé ou public. Il semble aussi que les situations de précarité résidentielle soient intimement liées à cette préoccupation. C'est palpable dans le témoignage des personnes, mais aussi dans les statistiques locales disponibles sur l'enjeu. L'étude de La Démêlée (2005) remarquait, à ce titre, que les mauvaises conditions de logement (32 %) figuraient parmi les trois raisons les plus invoquées pour expliquer les déménagements des locataires, entre le coût du loyer (46 %) et la mauvaise entente avec le propriétaire (19 %).

L'état matériel des lieux est un enjeu pour les locataires, mais également pour les propriétaires. Souvent, ces derniers sont tenus responsables de la situation. Il semble que le problème se trouve sur le plan de l'aide et des subventions accordées aux rénovations, soutien qui n'a pas été épargné par les coupures et les restrictions. Les intervenants en groupes de discussion ont été nombreux à mentionner qu'il serait intéressant d'étudier la perspective des propriétaires et les options qui s'offrent à eux pour rénover leurs immeubles à logements. Les études comme celle de Bruce (SCHL, 2005) semblent indiquer qu'il est difficile d'assurer la rentabilité de ce type d'immeubles en milieu rural; les besoins en rénovation seraient élevés et les moyens pour les réaliser plutôt limités.

Si la situation de la région semble alarmante, les études (McAll, 2011 ; FRAPRU, 2013) révèlent que l'état matériel des logements sur le marché locatif plus

spécifiquement celui des immeubles à loyers multiples est un problème à l'échelle de l'ensemble du Québec. Il s'agirait, entre autres, d'une conséquence des coupures du fédéral en 1994 en matière de logement social. Cela aurait créé une rareté en matière de logement et favorisé une offre de logement à la limite de la dignité.

1.2. Dimension sociale

La vie sociale décrite par les participants de ce type d'habitation se vit à travers plusieurs types de rapports : rapports avec les propriétaires, rapports entre locataires. Il semble aussi que les femmes y vivaient des rapports spécifiques d'oppression.

1.2.1. Rapports conflictuels avec les propriétaires

En ce qui a trait aux rapports entre locataires et propriétaires, des participants font mention d'un climat de conflit ayant pour origine l'état matériel des lieux. Au stress de la pauvreté rapporté par plusieurs participants s'ajoute le stress en lien avec l'état du logement et parfois avec celui du risque d'éviction en raison, justement, des demandes et des recours faits à l'endroit de son propriétaire. Ce conflit a des effets néfastes sur les locataires et semble les fragiliser. Il est question d'épuisement. Le récit de Jeanne en fait état. Jeanne explique qu'elle a dû faire de nombreuses démarches pour se faire entendre par son propriétaire pour des réparations, comme le tuyau de son bain, bouché pendant des mois. Alain explique vivre dans l'anxiété et dans la peur depuis une altercation verbale avec la propriétaire. Celle-ci lui avait alors dit de s'en aller s'il n'était pas content. Depuis cet épisode, Alain mentionne être replongé dans des inquiétudes semblables à celles qu'il avait vécues au moment de son établissement dans la région. Pour ce qui est de Jean, depuis l'incendie qui eut lieu dans l'immeuble où il habite, ses démarches pour obtenir des dédommagements ont eu comme conséquences des menaces d'expulsion. En plus du traumatisme lié à l'incendie, Jean connaît une augmentation de son anxiété qui se traduit, entre autres, par une augmentation de sa dose de médicament.

1.2.2. Rapports entre locataires

Les immeubles à loyers multiples apparaissent comme des lieux de ségrégation sociale (La Démêlée : 2005). Selon une intervenante de terrain rencontrée en groupe de discussion, on assisterait à une concentration spatiale des populations considérées « à problèmes ». Certains immeubles sont occupés par des personnes souffrant de toxicomanie ou par des revendeurs de drogue. Alain (2003) notait à ce sujet :

« Tu entendais tout ce qui se passait à côté. La personne se chicanait, bon.

Là, tu entends des voisins se chicaner, puisqu'ils sont sur la brosse tout le temps. Puis, ça consomme. Moi, je suis un ancien toxicomane, fait qu'il a fallu que je me tasse de ça pour pas retomber dans une place qui était comme ça. Fait que je suis resté là six mois. »

Les personnes rencontrées manifestent de la difficulté à vivre avec l'image négative associée au fait d'habiter ces blocs appartements, constat partagé ci-dessus concernant la stigmatisation associée à certains immeubles et quadrilatères. Certains participants déplorent aussi le manque de règlements dans ce type de milieux de vie. « *Chacun peut faire ce qu'il veut.* » Cela a pour conséquence de rendre la vie impossible à certains. C'est notamment le cas de Sonia qui explique qu'elle a dû installer son lit dans la cuisine pour composer avec le bruit constant de son voisin. Jeanne note aussi cette situation de bruits constants et de cette absence de règles :

« Oui, bien ça, c'était pas vraiment idéal. Ça vargeait dans les portes, ça courait dans les passages. C'était pas les parents qui s'occupaient des enfants pour leur dire : " Heille, regarde, il y a du monde autour. " Elle ajoute qu' « elle avait un voisin en haut, c'était un oiseau de nuit. Il se mettait à crier dans le passage, parce que monsieur était chaud. »

En groupe de discussion, des intervenants ont mentionné que ce type de logement, marqué par un environnement social problématique, représente un obstacle important à leurs actions. Un intervenant explique à ce propos : « *À notre centre d'hébergement, un séjour de 3 semaines, un bon PI [plan individuel], puis ils retournent dans leur logement avec des gens qui prennent de la poudre, qui boivent et prennent des pilules.* » Pour une certaine catégorie de population, souvent celle qui est suivie par les services sociaux, les immeubles à loyers multiples insalubres et marqués par un climat social tendu demeurent les seules options, et ce, avec les conséquences néfastes que les participants ont décrites.

1.2.3. Rapports d'oppression spécifiques vécus par les femmes

La situation économique des femmes ayant un plus faible revenu explique qu'elles se retrouvent dans une plus grande proportion locataires, et de surcroît, plus susceptibles de connaître les situations de précarité résidentielle⁷. En cas de rupture conjugale, les femmes risquent de se retrouver dans une situation plus précaire que celle de leurs conjoints. Elles doivent aussi, pour la plupart, composer avec la responsabilité des enfants. En ce sens, la situation inégale des hommes et des femmes peut avoir des implications importantes dans le domaine de l'habitation, comme celle de se retrouver dans des milieux de vie plus difficiles.

⁷ « *Dans l'ensemble du Québec, les femmes sont moins nombreuses que les hommes à être propriétaires et plus nombreuses à être locataires : dans la région, elles représentent 32,3 % des propriétaires et 57,3 % des locataires (Seery, 2011 : 27) » (TCGF-GÎM, 2012 : 14).*

Les femmes rencontrées mentionnent notamment que le risque de violence sexuelle fait partie de leur réalité, particulièrement dans les immeubles à loyers multiples. À ce titre, Sylvie, 70 ans, explique que les femmes de son bloc subissent du harcèlement de la part du concierge : « *Des propriétaires qui ont la patte molle, des fois, le concierge. [...] Il a réussi avec une. Il ne lui a pas chargé son loyer. Je dois faire attention. Il voudrait entrer. [...] On a pas besoin de ça dans ce monde-ci!* » Sylvie dévoile ainsi la réalité de la prostitution de fin de mois, une réalité soulevée aussi par les personnes-ressources et les intervenants consultés, et qui est intimement liée à la situation résidentielle de plusieurs femmes. Cela met aussi en évidence les risques de harcèlement et d'agression que des personnes isolées peuvent rencontrer du fait que leurs habitudes de vie peuvent être connues dans un petit milieu.

Toujours en lien avec la sécurité des locataires, Annick explique qu'un jeune homme est déjà entré par infraction chez elle en plein milieu de la nuit. Ces témoignages nous interpellent sur le lien entre habiter seule et risques de harcèlement et d'agression. L'habitation est une variable importante à mettre en lien avec la violence dont les femmes sont spécifiquement l'objet. Les récits font état de situation où des femmes ont cohabité avec des agresseurs, où elles ont possiblement expérimenté des formes de violence conjugale et subi du harcèlement sexuel de la part de responsables de logement (concierge, propriétaire) ou de voisins. Les violences sexuelles semblent pour ainsi dire intimement liées aux options résidentielles limitées qui s'offrent aux femmes seules en situation de pauvreté. Ce type de constat a aussi été observé par McAll et coll. (2013) en ce qui concerne la réalité vécue par les participantes au projet « Chez Soi ».

1.3. Dimension légale

Concernant la dimension légale, il est apparu d'entrée de jeu que les participants connaissent bien la Régie du logement. Jeanne mentionne qu'elle a communiqué à plusieurs reprises avec l'organisme :

« Fait que moi, je m'informais à la Régie. J'avais pas le choix. Fait que là, les autres propriétaires m'appelaient Madame Régie. J'ai dit : Regarde, fait ce que tu as à faire. Moi je demanderai pas conseil à la Régie, je n'aurais pas eu besoin de la Régie si tu avais fait ce que tu étais supposé faire, normalement. Puis moi, je suis une fille toute seule et je sais pas comment ça fonctionne les logements plus que ça, parce que j'ai jamais eu de misère de même. Il a fallu que j'aie vu la meilleure place que je pouvais prendre mes renseignements. C'était à la Régie. »

Malgré le fait qu'ils connaissent bien leurs droits grâce à la Régie du logement, ceux-ci ont peu de soutien dans leurs démarches, entre autres, car il n'y a pas d'organismes consacrés à la défense des droits des locataires dans la région. Cependant, certaines personnes durant les entretiens ont rapporté que certains organismes, dont ce n'est pas le principal mandat, leur ont tout de même offert une

aide sporadique pour pallier certaines lacunes. Les intervenants, en groupe de discussion, ont également souligné cette aide des autres organismes et parfois des ressources institutionnelles de la santé et des services sociaux.

Jean explique qu'il veut aller de l'avant pour obtenir des dédommagements et réparations de la part de sa propriétaire suite à l'incendie qui eut lieu dans son immeuble. Il dit vouloir « *aller jusqu'au bout!* » Cependant, il se voit bloqué dans ses démarches par plusieurs obstacles (frais pour ouvrir le dossier, frais de déplacement à Gaspé ou à Rimouski, déplacement d'environ 3 heures aller-retour avec des maux de dos) : « *J'ai pas de ressources là. Là, je suis bloqué à ce point-là. Je peux pas envoyer aucune lettre enregistrée aux propriétaires, puis je ne peux pas ouvrir de dossier à la Régie du logement. Je suis bloqué, j'ai pas rien, aucune ressource.* » Jean doit, de plus, composer avec les menaces de poursuite et d'expulsion de la part de sa propriétaire.

Il poursuit en disant :

« Ça prend un accompagnateur pour aider les gens qui sont dans le besoin comme moi qui ont été sinistrés, pour pouvoir dire : Hey moi, tel endroit tu peux téléphoner là. Ils vont te renseigner sur telle chose pour te guider, pour faire telle chose. Pour en venir à ce que le propriétaire reçoit les affaires et que tout soit conforme. »

Jean présente ainsi le besoin criant d'avoir accès à une ressource spécialisée à proximité et de l'aide financière ponctuelle pour lui permettre de faire valoir ses droits. Fait à noter que plusieurs personnes, suite aux entretiens, ont manifesté le souhait de contribuer à la création d'une association de locataire.

1.4. En résumé

Il semble se dégager certaines régularités des récits émanant des personnes résidant dans des immeubles à loyers multiples. Tout d'abord, l'état matériel des lieux apparaît comme problématique dans plusieurs cas, allant jusqu'à représenter un danger pour la sécurité physique des personnes (ex. : risques d'incendie). De plus, l'état matériel des lieux est souvent à l'origine de relations conflictuelles entre les locataires et leurs propriétaires. Il est à noter que le recours au droit par les locataires semble être découragé par bien des facteurs, notamment les obstacles financiers, la crainte des représailles, l'absence de soutien et d'accompagnement. Les relations avec le voisinage peuvent également être difficiles. Pour les femmes, ces environnements sociaux riment avec des risques accrus en termes de violence sexuelle. De nombreux obstacles au recours au droit ont été évoqués.

2. Les maisons unifamiliales, en tant que propriétaire ou locataire

Des situations de précarité résidentielle peuvent également se vivre lorsqu'on habite des maisons unifamiliales. La réalité des maisons unifamiliales est répandue dans la région avec un taux de propriété à 75,5 %. Celles-ci sont réparties sur tout le territoire, autant dans les centres de services que dans les autres collectivités, incluant les localités de l'arrière-pays. Ces situations peuvent se vivre différemment selon que l'on est locataire ou propriétaire. De plus, le fait de vivre dans une maison unifamiliale ne doit pas être instantanément perçu comme une situation résidentielle plus convenable que celle des locataires d'appartement. Certains récits nous ont permis de saisir quelques nuances sur ce point.

2.1. Dimension physique

Les personnes rencontrées en entretien racontent que la plupart des maisons où ils ont habité nécessitaient d'importantes rénovations. Rose estimait à plus de 30 000 dollars la somme à déboursier pour la rénovation de sa maison, dont 15 000 \$ uniquement pour les fenêtres : *« Ah oui, puis moi je ne peux pas rien... Je peux pas la financer... Je peux pas la faire rénover du tout du tout... Faudrait sortir un bon montant... Oui, un très bon montant. Trente-quarante milles certain. »* De plus, elle n'est pas certaine de pouvoir faire confiance aux gens qui offrent les différents services d'entretien, qu'elle dit *« prompts à exploiter les personnes âgées »*. À cela, s'ajoutent les taxes municipales, autour de 1 500 dollars, qu'elle n'a pas payées l'année dernière en raison notamment des changements engendrés par le décès de son mari. Il y a d'abord le fait de passer de deux revenus à un seul : *« Parce que quand mon mari était vivant, on n'avait, tu sais, trois milles deux, puis on tombe à treize cents. Je peux pas arriver puis payer une maison, l'hydro, tout ce qui va avec. »* Elle traite aussi des coûts d'entretien, qui ont eux aussi des impacts financiers. Pour le déneigement, c'est 500 \$ et pour l'entretien du gazon, c'est entre 700 et 800 \$. Elle affirme se sentir exploitée par les gens qui s'occupent de l'entretien : *« Eux autres quand qu'ils voient de l'argent au bout des doigts là, ils viennent souvent je trouve. Quand qu'ils voient que t'es pu capable de faire ça... »* Même type de situation pour Alex et sa maison âgée d'une soixantaine d'années. Cependant, les capacités d'Alex, autant sur le plan financier que physique, sont très différentes de celles de Rose. Alex peut procéder lui-même aux rénovations, sauvant les frais de main-d'œuvre. Il semble que, dans le contexte des maisons unifamiliales, les habiletés manuelles soient décisives.

Mélissa raconte, pour sa part, ses expériences de location de maisons unifamiliales : certaines disponibles à l'année, d'autres de manière saisonnière, c'est-à-dire en dehors de la saison touristique. En ce qui concerne les maisons louées

pendant 9 mois, elle mentionne qu'une partie du problème était le coût de la location. Mélissa affirme qu'elle dépensait près de 50 % de son revenu pour l'habitation. Pour ce qui est des maisons louées à l'année, elle mentionne qu'il s'agit d'une situation plus enviable. Elle représente cependant de nombreux coûts supplémentaires. Habituellement, ces maisons sont plus chères à louer. De plus, Mélissa explique avoir eu à déménager ses meubles, au coût de 2 000 \$: « *C'est un pensez-y-bien!* »

2.2. Dimension sociale

Les maisons unifamiliales permettent une plus grande intimité, elles permettent de maintenir une distance sociale. Cependant, cette qualité peut se transformer en inconvénient. C'est ce qui semble être le cas pour Rose qui a souffert d'isolement dans sa maison depuis le décès de son mari. Rose explique que le fait d'être seule dans sa maison a des conséquences psychologiques. Elle note que sa maison est « *trop chargée de souvenirs* ». Elle vit du stress et de la peur, ce qui lui occasionne aussi des troubles de sommeil. Le bruit, les craquements et le vent l'empêchent de dormir :

« Dans un endroit où on ne veut pas l'être, parce que c'est une vieille maison, puis elle mène du bruit, la maudite, la nuit. AH OUI, HEIN. Ah oui. Puis j'ai peur que des fois... Je m'endors, tellement les mains comme ça sur moi, des matins je me lève, puis il y a du sang ici. »

Elle voudrait s'installer dans un logement à proximité des gens, ce qui lui conférerait une présence réconfortante : « *Le calme de pas être toute seule dans le bloc, dans le logement. Si je sais qu'il y a quelqu'un à côté, je vais être bien. Je vais me sentir mieux.* »

En louant une maison toute meublée pour neuf mois, Mélissa note qu'il devient difficile de vivre dans les affaires des autres personnes. Elle n'a pas pu s'approprier son lieu de résidence et s'y sentir pleinement chez elle. Elle remarque aussi qu'en étant mère, elle restait craintive que son enfant brise des éléments du mobilier. Lorsqu'elle a loué une maison à l'année, elle a cependant pu s'approprier un peu plus le domicile, de s'y sentir chez elle.

Les intervenants consultés ont fait état de situations d'abus et de maltraitance envers les aînés propriétaires de leur maison qui décident de demeurer chez eux, particulièrement de la part de membres de leurs propres familles. Les personnes aînées voudraient obtenir de l'aide pour l'entretien, mais certaines se retrouveraient rapidement en situation d'abus dans une « cohabitation des générations » plus ou moins souhaitable. Une responsable d'une maison d'hébergement en violence conjugale note à ce propos :

« Ce qu'on voit chez certaines dames qu'on accueille. Elles se font prendre leur argent. Il y a un climat de terreur. L'enfant en question a un dossier judiciaire ou en santé mentale. [...] Les aînés qui veulent rester dans leurs maisons, qui résistent, vivent des menaces, du harcèlement de la part de leurs enfants qui retournent. Il y a beaucoup d'abus. »

2.3. Dimension légale

La possession d'une maison entraîne plusieurs responsabilités, entre autres, le paiement des taxes municipales et scolaires. Dans le cas de Rose, ses taxes non payées depuis deux ans représentent un obstacle majeur à la conservation de sa maison. Pour ce qui est d'Alex, l'accès à la propriété a été possible suite à plusieurs négociations pour être éligible à un prêt hypothécaire. Lorsque Mélissa a loué une maison annuellement, elle a eu un bail. Cependant, la maison louée demeure sur le marché pour être vendue, ce qui signifie qu'il reste difficile de s'y projeter sur le moyen et long terme.

2.4. Conclusion sur le type de situations de précarité résidentielle

Les deux types de situations de précarité résidentielle, les immeubles à loyers multiples et les maisons unifamiliales représentent des réalités ayant leurs implications spécifiques sur les dimensions matérielle, sociale et légale. Ces deux types de situations figurent en tête de liste des préoccupations des intervenants de première ligne. Dans une optique d'élaboration de stratégies d'intervention, leurs spécificités méritent d'être prises en compte, de même que les différentes dimensions qui composent chacun des deux types.

En aval, comment les personnes s'en sortent-elles ou tentent-elles de s'en sortir ?

Cette section rapporte et analyse les tentatives que les personnes rencontrées ont mentionné avoir réalisées ou tentées de réaliser, pour aller vers une sécurité résidentielle. Les participants ont fait plus particulièrement référence à deux types de moyens : celui du droit du logement (dimension matérielle et légale) et celui de l'intervention sociale (dimension sociale).

1. Le recours au droit du logement

Le RESSORT-GÎM (2013) indique que les locataires semblent au fait de leurs droits. Les récits analysés montrent que le recours au droit apparaît comme une option que chacun considère quand il est question de l'état matériel du logement. Cependant, si les participants semblent bien connaître les moyens de se renseigner sur leurs droits, il reste que les conditions de recours ne semblent pas vraiment favorables au plein exercice de ces droits. Il ne s'agirait donc pas d'un problème de méconnaissance, mais plutôt d'un problème de conditions de recours au droit. Par exemple, Alain affirme connaître ses droits, mais mesure les conséquences d'y recourir : coûts des démarches, temps à consacrer aux démarches, réaction de la propriétaire, impact sur sa réputation en tant que locataire et en tant que membre de la communauté, disponibilité de logements abordables (alternatives), etc. Bref, il n'est pas uniquement question de connaissances de droit, mais de la possibilité de les exercer, voire de la volonté de les exercer à la lumière des conséquences néfastes possibles ou de représailles.

Il se dégage plusieurs postures possibles dans les récits des participants, oscillant entre deux pôles, celui du combat et celui de l'évitement. Le pôle du combattant est illustré par les exemples de Jeanne et de Jean. Jeanne explique s'être engagée dans les démarches de recours, car elle devait agir pour ses filles, dont une était malade en raison de la moisissure. Ce combat, lié à l'état matériel du logement, a eu un impact sur son moral et sur sa santé. En fin de parcours, elle a choisi d'abandonner et de quitter son logement, même si elle avait le droit d'y demeurer. Pour ce qui est de Jean, il mentionne à plusieurs reprises en cours d'entretien son désir d'aller « jusqu'au bout », et ce, malgré les nombreux obstacles : frais d'ouverture de dossiers, frais et temps de déplacement. Jean mentionne toutefois être fatigué par la bataille à livrer.

À l'opposé, il y a la posture de l'évitement dont fait état l'expérience d'Alain. Ce dernier est toutefois ambivalent par rapport aux recours. Il estime que s'il avait du soutien, il irait de l'avant, quoiqu'il reconnaisse avoir reçu de l'aide du CLSC pour défendre ses droits. Il explique qu'il préférerait trouver un moyen de payer les propriétaires sans avoir à les rencontrer en personne, une situation qui semble trop stressante pour lui de se mettre à risque d'éviction en faisant face à son propriétaire.

Les différents obstacles en matière de droit du logement ont récemment fait l'objet d'une étude. Parue en avril 2016, cette enquête a été menée à partir des données de la Régie⁸, l'auteur y note un « rapport de force déséquilibré » entre

⁸ « L'étude dirigée par Martin Gallié traite exclusivement des expulsions pour deux motifs permettant la résiliation du bail : le non-paiement du loyer depuis plus de trois semaines et les retards fréquents. En 2014-2015, la Régie a cumulé plus de 35 000 dossiers pour non-paiement depuis plus de trois semaines et plus de 5000 pour des retards fréquents. L'équipe de recherche s'est appuyée sur une analyse de la jurisprudence, sur des

locateurs et locataires au Québec. Pour un défaut de paiement, un locateur en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine n'attend pas plus de trois mois pour être entendu devant le tribunal, alors que le délai pour une requête pour insalubrité d'un locataire peut être de 2, voire de 3 ans⁹. « *La Régie est un tribunal qui traite à 89,1 % de demandes déposées par les propriétaires dont l'immense majorité exige l'expulsion des locataires* » (Gallié, 2016 : 7). Gallié mentionne que depuis 1980, la Régie reçoit, chaque année, entre 30 000 et 50 000 demandes pour expulsion pour non-paiements de loyer ou retards fréquents. Faute d'études spécifiquement sur le phénomène, il n'est pas possible de connaître le nombre de personnes expulsées ou les catégories sociales touchées. Gallié précise également que des études confirment des liens étroits entre l'expulsion ou la menace d'expulsion et le développement de problèmes de santé des locataires (Gallié, 2016 : 8). Il observe plus largement que les conditions de recours à la Régie semblent décourager les locataires en situation de pauvreté, les travailleurs pauvres ou les personnes sur l'assistance sociale. Gallié parle d'un « sentiment d'impuissance des locataires » :

« Pour eux, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Pressés de trouver rapidement un nouveau logement, ils ont peu de temps et d'énergie pour se lancer dans une procédure de contestation qui risque de ne pas aboutir. On pourrait tout de même envisager, comme c'est le cas en France, des politiques proactives afin de favoriser la présence des locataires aux audiences. »

Ces observations empiriques vont dans le sens des récits des participants. Dans le contexte de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, il est nécessaire de rappeler qu'il n'existe pas d'association de défense des droits des locataires. Le besoin d'accompagnement en démarche de défense de droit a été exprimé par plusieurs participants. Les perspectives pour qu'une telle association puisse voir le jour semblent plutôt minces¹⁰. Cela dit, il apparaît que les démarches d'action collective

observations d'un peu plus de 130 audiences à la Régie, sur des témoignages et des échanges avec des intervenants de groupes de défense des droits des locataires, sur l'étude de la doctrine juridique disponible et sur l'analyse de quelque 360 jugements rendus. » Gauvreau, P. www.actualites.uqam.ca/2016/expulsion-locataires-pour-arrieres-loyers-une-analyse

⁹ Dans son offre de services, la Régie a adopté deux dispositions visant à accélérer le traitement des demandes d'expulsion : un droit d'audience prioritaire et l'exclusion de la conciliation en cas de non-paiement. Les audiences sont non seulement expéditives – d'une durée de 2 à 10 minutes en moyenne –, mais les causes pour non-paiement sont entendues en un mois et demi, alors que les causes civiles générales attendent en moyenne plus de 20 mois. « Les plaintes des locataires pour moisissures, par exemple, lesquelles touchent 30 % des logements à Montréal, mettent plus de deux ans avant d'être entendues. Il s'agit pourtant d'un enjeu de santé publique », dit Martin Gallié.

¹⁰ De l'avis de membres d'association de défense de droits des locataires, depuis 2006, il ne s'est pas créé d'organismes communautaires pouvant recevoir du financement gouvernemental. Voici ce que je notais dans mon journal de bord :

« Un conseiller du comité logement de Rimouski m'a expliqué la procédure pour fonder un comité logement ou une association de défense des locataires :

peuvent être positives pour le développement de l'*empowerment* des populations marginalisées et vivant en situation de pauvreté. Une telle démarche avait déjà été entreprise par de jeunes assistés sociaux en lien avec le Regroupement des Auberges du cœur du Québec, par l'entremise d'un groupe appelé RAJE-Citoyenne¹¹.

2. Pistes d'intervention suggérées en matière de précarité résidentielle

L'importance de l'accompagnement et du travail social en général a été abordée par plusieurs participants. Ceux-ci ont rapporté que des intervenants ont permis à certaines personnes de sortir d'une situation complexe de précarité résidentielle et de trouver un logement, la plupart du temps en HLM. Il est apparu aussi important qu'une forme d'intervention soit développée dans les immeubles à loyers multiples. Ces milieux sont caractérisés, soit par une absence de règles de vie, soit par l'application de certaines règles de vie et de mécanismes de gestion de conflits.

Cette préoccupation d'améliorer l'environnement social a occupé une place importante, en particulier dans le groupe de discussion de la Côte-de-Gaspé. Il y a été question des formes alternatives d'interventions centrées sur l'*empowerment* collectif qui agissent sur l'environnement social et favorisent la création de liens sociaux. Par exemple, la Maison de quartier a eu un impact positif sur les résidents des HLM de Sandy Beach, qui grâce à cela, se sont trouvés plus confiants et plus fiers d'eux¹². Il s'est dégagé de cette rencontre un consensus sur l'importance de l'environnement social par rapport à l'environnement physique (l'état des logements). Un bon environnement social peut faciliter l'amélioration physique des lieux habités et l'inverse est aussi possible; un mauvais environnement social peut mener à la détérioration de lieu physique en bon état. L'enjeu de l'accompagnement

1. Il faut contacter le CLSC et entrer en contact avec un organisateur communautaire;
2. Il faut demander le financement au secrétariat à l'action communautaire et à l'initiative communautaire autonome, responsable du gouvernement;
3. Il faut exister pendant 2 ans et être parrainé par un autre organisme; dans le cas de Rimouski, c'était la SSJB.

Le conseiller m'explique que depuis 2005-2006 il n'y avait pas eu d'autres organismes fondés et que c'était plutôt l'inverse; c'est-à-dire des organismes qui ferment. » Tiré des notes de terrain.

¹¹ Il est possible de lire un article sur une telle initiative dans la revue du CREMIS : Lupien, P.-L. Les jeunes et l'accès à l'aide sociale : et si on existait?, 2013. <http://cremis.ca/revue-du-cremis/recherche/les-jeunes-et-lacces-a-laide-sociale-si-existait>

¹² Elle explique que l'intervenante de la Maison de quartier a dû travailler sur la perception que les résidents avaient de leur quartier, perçu comme un « ghetto ». Plusieurs avaient intériorisé une sorte de complexe relié au fait de vivre dans les HLM de Sandy Beach. Il n'y a pas que le regard des autres, il y a aussi la façon dont on pense être perçu par les autres.

et des suivis, surtout pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale, a aussi été soulevé. Le groupe de discussion de la Côte-de-Gaspé souligne qu'il ne suffit pas de loger les gens, il faut les loger dans un environnement sain et faire un suivi. Cette préoccupation rejoint aussi les constats du groupe de discussion de la Haute-Gaspésie qui déplorait le fait de devoir retourner les personnes dans un milieu malsain après avoir travaillé avec elle en contexte de centre d'hébergement ou de thérapie.

Ainsi, malgré la grande préoccupation des participants envers l'état matériel de certains logements (ex. : logements à risque d'incendie qui représentent une menace pour leurs vies), les préoccupations sociales et légales sont toutes aussi importantes du point de vue des personnes rencontrées. Des améliorations dans ces domaines représentent des leviers pour des actions visant l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de précarité résidentielle.

Conclusion

L'ambition de départ de ce volet qualitatif était de rendre compte de divers aspects de la précarité résidentielle que les statistiques ne peuvent pas présenter. Au terme des discussions, de l'analyse des récits des intervenants et des récits de vie des personnes, plusieurs constats de diverses natures ont été réalisés. En amont des situations de précarité résidentielle, plusieurs facteurs explicatifs, souvent imbriqués les uns dans les autres, ont été invoqués, aussi bien par les intervenants que par les personnes rencontrées en entretiens. La part des revenus consacrée au logement est, de loin, la part la plus importante consacrée aux besoins de base (ex. : alimentation, vêtements). L'état du marché locatif et immobilier a une grande influence sur la situation résidentielle des personnes et sur leurs conditions de vie en général. La rareté des logements peut entraîner une hausse des loyers qui peut entraîner à son tour de la privation alimentaire pour les personnes en situation de pauvreté. Il n'est pas anodin que l'OMS considère le logement comme un déterminant social de la santé. Plusieurs facteurs sont également susceptibles de faire varier l'offre locative, et par le fait même, le coût des loyers d'une localité à l'autre. Comme l'a démontré Bruce (2003), il existe plusieurs scénarios en milieu rural en fonction de la situation socioéconomique des collectivités. Si la situation du marché locatif et immobilier peut expliquer en partie la précarité résidentielle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, cette étude montre aussi que l'accès à ce même marché n'est pas égal pour l'ensemble de la population. Certaines catégories sociales seraient reléguées à des parcs locatifs assimilés à des « ghettos » (La Démêlée, 2005) et ceux-ci seraient surtout présents dans les centres de services. Ces lieux se caractérisent par des loyers en mauvais état et un environnement social difficile. Les intervenants rencontrés nous ont expliqué que pour certaines personnes sortant de thérapie ou d'hébergement supervisé, la seule option consiste à retourner dans ce milieu de vie problématique. La situation de ce marché locatif de relégation soulève de nombreux questionnements. Comment agir pour améliorer les conditions de ces immeubles? Comment assurer la présence de soutien social et communautaire dans ces milieux? Comment agir sur le phénomène de concentration des populations considérées « à problèmes » dans les mêmes immeubles? Comment favoriser un modèle inclusif de développement de l'habitation? Il semble qu'un important travail de sensibilisation reste à faire pour y parvenir. Les efforts déployés en ce sens par le Centre de Ressourcement, de Réinsertion et d'Intervention (CRRI) à Gaspé sont à souligner. Ayant rencontré une certaine opposition à l'implantation d'une ressource en habitation pour personnes ayant des problèmes de santé mentale, l'organisme a entamé une réflexion sur les préjugés à l'endroit des personnes en situation de pauvreté (Chapelle, 2016).

L'intégration socioprofessionnelle des femmes dans la région est aussi apparue comme un élément expliquant leur précarité résidentielle. Dans les entretiens réalisés, cette situation serait illustrée notamment par des choix de vie réalisés en assumant l'écart de revenus hommes-femmes. La situation socioprofessionnelle des femmes serait un des principaux facteurs expliquant pourquoi plus de femmes que d'hommes sont locataires dans la région, et de facto, plus à risque de vivre des situations de précarité résidentielle. Les interventions en matière d'habitation doivent considérer le visage majoritairement féminin de la précarité résidentielle.

L'autonomie s'est avérée un enjeu important par rapport à la situation résidentielle dans plusieurs rencontres, autant avec des intervenants qu'avec des participants. L'autonomie se traduit d'abord dans la capacité dite « fonctionnelle », celle de faire par soi-même, de réaliser des déplacements et d'entretenir son domicile. Une perte d'autonomie peut signifier un changement de domicile, changement réalisé dans le contexte d'une offre locative perçue comme étant limitée et parfois aussi dans le contexte d'un cumul d'évènements de vie éprouvants (décès, maladie d'un proche, rupture amoureuse).

L'autonomie passe aussi par la création de liens sociaux, d'un réseau d'entraide. L'état du réseau social, appelé aussi capital social, est un autre facteur en lien avec la situation résidentielle. Un faible capital social, par exemple de personnes nouvellement arrivées dans la région, de personnes âgées ou de jeunes ayant été pris en charge par la protection de la jeunesse, les rend plus fragiles en regard de leur situation résidentielle. Si les causes diffèrent, les conséquences sur la situation résidentielle semblent du même type, soit une plus grande difficulté à accéder à un logement de qualité. Il faut aussi mentionner que la question du capital social prend un caractère fondamentalement local dans le contexte de la Gaspésie et des Île-de-la-Madeleine. L'appartenance à des réseaux localisés, les liens de parenté avec les familles souches ainsi que la durée d'association et d'établissement ont une influence certaine dans la situation résidentielle, influence qu'il serait intéressant d'explorer plus avant.

Ainsi, des variables circonstancielles et individuelles peuvent expliquer la situation résidentielle des personnes. Divers évènements de vie éprouvants qu'il est possible de rencontrer aux différents âges de la vie peuvent affecter la situation résidentielle. Si ces situations apparaissent d'abord à l'échelle individuelle, leurs évolutions sont liées à la présence, ou non, d'un filet social constitué autant par l'entourage de la personne que par les ressources institutionnelles développées aussi bien par les communautés locales que par les instances provinciales et fédérales.

Dans un contexte où ces ressources se trouvent limitées, en particulier à l'échelle provinciale et fédérale, le maintien de ce filet se trouve de plus en plus à la charge des collectivités locales et des ensembles régionaux. Ce problème structurel, présentant aussi un caractère sociopolitique, se répercute dans la vie concrète des

personnes de bien des manières indirectes, notamment la difficulté à développer des projets d'habitation et d'obtenir des ressources en intervention sociale. Plusieurs des enjeux importants concernant l'habitation dans la région semblent se jouer à une échelle nationale et dans des espaces extérieurs à la région. Cette impression semble être partagée par plusieurs intervenants rencontrés qui constatent, malgré les grands efforts qu'ils déploient, que la situation se détériore en raison des décisions prises ailleurs. Cette situation peut générer un sentiment mélangé d'indignation et d'impuissance. Plusieurs intervenants ont mentionné qu'ils devaient faire face à des situations aggravées, et ce, avec moins de ressources.

La présente étude a aussi décrit deux grands types de situations résidentielles, soit les immeubles à loyers multiples du secteur privé et les maisons unifamiliales. L'étude de ces deux situations a démontré que la situation résidentielle des personnes ne concerne pas uniquement la dimension matérielle, aussi importante qu'elle puisse être pour la santé physique, mais aussi les dimensions sociale et légale. Pour les immeubles à loyers multiples, il est apparu à quel point leur état matériel pouvait être alarmant, mais également à quel point leur environnement social pouvait s'avérer problématique. La question des relations conflictuelles avec les propriétaires a aussi été relevée et c'est l'enjeu des rénovations qui en serait principalement à l'origine. Cette question amène aussi celle des droits des locataires et des conditions de recours au droit.

Pour ce qui est des maisons unifamiliales, la question de l'autonomie fonctionnelle semble être importante, particulièrement pour les personnes âgées. La capacité d'entretenir leur domicile est en lien avec la possibilité d'y demeurer. Il a aussi été discuté de la question de la location des maisons unifamiliales et des difficultés d'accès à la propriété, plus spécifiquement chez les jeunes. La location à l'année et la location de 10 mois excluant les deux mois de la période estivale sont les sources de bien des problèmes révélés par plusieurs intervenants et personnes rencontrées. Il est apparu que ce type de situation concerne un large éventail de personnes, incluant de jeunes professionnels. Plusieurs constats ont donc été réalisés sur les deux grandes situations résidentielles décrites dans cette étude. Il reste toutefois à élargir l'étude à plusieurs autres situations résidentielles vécues dans la région : le foyer d'accueil, les maisons de chambres, les motels loués en dehors de la saison touristique, etc.

Les profils de population rencontrés dans cette étude sont les personnes âgées, les jeunes pris en charge par la protection de la jeunesse, les jeunes mères-chefs de famille monoparentale, les jeunes familles et les nouveaux arrivants. Il serait pertinent de poursuivre l'étude pour inclure des personnes pouvant témoigner, entre autres, de la réalité des ménages recomposés, des minorités sexuelles, des membres des minorités visibles, des membres des communautés anglophones. La réalité vécue par les communautés des Premières Nations, dont ceux vivant hors réserve, apparaît également comme requérant une attention particulière.

De même, l'éventail des situations résidentielles et des profils de population n'a pu être entièrement exploré. L'étude de la précarité résidentielle en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine présente un défi particulier en raison de l'étendue de son territoire et de la diversité des collectivités qu'on y retrouve.

Cette étude s'inscrit donc dans la continuité des travaux récents sur la précarité résidentielle et dans la conviction que la question de l'habitation renvoie au droit d'avoir une place dans la société et un espace décent permettant des rapports réciproques avec les autres. Il est souhaitable que cette étude puisse contribuer aux réflexions qui mèneront à l'élaboration de réponses gaspésiennes et madeliennes aux défis préoccupants en matière d'habitation. Les commentaires et les questionnements que cette étude suscitera chez les acteurs du domaine de l'habitation viendront enrichir le processus de recherche entamé ici.

Bibliographie

- Akoun, A. et Ansart, P. 1999. *Dictionnaire de sociologie*, Édition Le Robert-Seuil, Paris, 588 p.
- Arsenault, S. et Giroux, I. 2009. *Immigrer en Gaspésie : s'installer pour y rester?* Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles, 110 p.
- Bertaux, D. 2006. *Le récit de vie*, Paris, Armand Collin, 127 p.
- Bouchard, M. J. et Hudon, M. 2008. *Se loger autrement au Québec. Le mouvement de l'habitat communautaire, un acteur du développement social et économique*, Éditions Saint-Martin, Montréal, 233 p.
- Bouchard, J. 2015. *Monologue d'exclus*, Carleton-sur-Mer, CIRADD, 107 minutes.
- Bruce, D. 2003. *Les besoins en matière de logement des personnes à faible revenu habitant en milieu rural*, Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 68 p.
- CASA – Committee for Anglophone Social Action. 2011. *Portrait de la communauté des aînés et de la jeunesse chez la population anglophone de Gaspé*, 21 p.
- Chapelle, A. 2016. *Comprendre sans coller d'étiquette. Étude qualitative sur les préjugés et la stigmatisation envers les personnes en situation de vulnérabilité dans la MRC de La Côte-de-Gaspé*, rapport adressé au Comité lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale de La Côte-de-Gaspé, Gaspé, 50 p.
- Collectif gaspésien pour un Québec sans pauvreté (CGQSP) et Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. 2009. *Parce qu'il est important de bâtir la solidarité sur la réalité. Portrait de la pauvreté en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*, 78 p.
- Commission de la santé mentale du Canada. 2009. *Projet Chez Soi de Montréal : version révisée*, 1 septembre 2009, 57 pages, p. 33.
- Côté, C. 1991. *Désintégration des régions. Le sous-développement durable au Québec*, Chicoutimi, Éditions JCL, 261 p.
- Côté, J. 2007. *Le Quotidien de la pauvreté et de l'expérience de l'insécurité alimentaire en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*, rapport de recherche, Gaspé, Direction de la santé publique, 130 p.
- CREMIS et Équipe itinérante CSSS Laval. 2007. *La nécessité d'être frontaliers : quand les populations sont au centre de l'intervention*, Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS) et Centre affilié universitaire CAU-CSSS Jeanne-Mance, 127 p.

- Cyr, J. 2012. *L'accès à un logement communautaire : une réponse aux priorités sociales reconnues*, GRLC-GÎM - Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 5 p.
- Deslauriers, J.-P. 1997. *L'induction analytique*, dans Poupart, J., et al. 1997. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaétan Morin, 405 pages, p. 293-308.
- Dubé, N. et Parent, C. 2011a. *L'état de santé et de bien-être de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 240 p.
- Dupuis, F., Saint-Maurice, Y., Couture, M., Noreau, J. et Routhier, C. 2011. *Études régionales : Région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Survol de la situation économique*, Mouvement Desjardins : Études économiques, 12 p.
- Femmes de paroles. 2012. *Mémoire sur le droit au logement*, Regroupement des Femmes de la Côte de Gaspé, 12 p.
- Ferrarotti, F. 1981. *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Méridiens Klincksiek, Paris, 195 p.
- Firdion, J.-M. 2006. *Influence des événements de jeunesse et héritage social au sein de la population des utilisateurs des services d'aide aux sans-domicile*, *Économie et statistique*, n° 391-392.
- Fournier, A., Rose, M.-C., McAll, C. et Hurtubise, R. 2014. *Parcours de mobilité et précarité résidentielle au Québec*, rapport de recherche déposé à la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), CREMIS. [En ligne]. (Page consultée en novembre 2014)
- Fournier, A. 2011. *Se sentir vivant : Le regard d'ainés et d'auxiliaires familiaux et sociaux sur le soutien à domicile en contexte d'inégalités sociales*, mémoire de maîtrise en sociologie, Université de Montréal, 195 p.
- Gaetz, S., Scott, F. et Gulliver, T. 2013. *L'approche Logement d'abord au Canada : Appuyer les collectivités pour mettre fin à l'itinérance*, *Canadian Homelessness Research Network Press*, Toronto.
- Gallié, M. 2016 *Le droit et la procédure d'expulsion pour des arriérés de loyers : le contentieux devant la Régie du logement*, Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec et Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, avril 2016, 51 p.
- Gasse, Y. 2011. *Étude sur les habitudes sociologiques et la culture du marché du travail de la main-d'œuvre régionale en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, Chaire en entrepreneuriat et innovation et Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, Université Laval, 196 p.
- Gauvreau, P. [En ligne]. www.actualites.uqam.ca/2016/expulsion-locataires-pour-arrieres-loyers-une-analyse

- Gignac, V. et Loïselle, E. 2015. *La perception de 5 propriétaires à l'endroit des personnes ayant des problèmes de santé mentale*, Carleton-sur-Mer, Cégep de la Gaspésie et des Îles.
- Godrie, B. *Autour du logement*, dans McAll, C. et al. 2011. *Au-delà des étiquettes, trajectoires de vie, pauvreté et santé*, Montréal, CREMIS.
- GRLC. 2003. *Portrait en matière de logement Îles-de-la-Madeleine*, GRLCGÎM - Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 41 p.
- Holmes, T. H. et Rahe, R. H. 1967. "The Social Reajustment Rating Scale", *Journal of Psychosomatic Research*, Pergamon Press Inc., n° 11, p. 213-218.
- Houde, M. 2005. *Situation du logement en Gaspésie*, GRLCGÎM - Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 153 p.
- Hurteau, P. et Nguyen, M. 2016. *Les conditions d'un salaire viable au Québec, Calculs pour Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saguenay et Sept-Îles*, Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), Montréal.
- Jaccoud et Mayer, R. 1997. *L'observation en situation et la recherche qualitative*, dans Poupard, J., et al. 1997. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaétan Morin, 405 pages, p. 211-249.
- Joshua, Florence. 2016. [En ligne]. www.liberation.fr/debats/2016/06/03/florence-joshua-les-anticapitalistes-du-xxie-siecle-sont-des-revolutionnaires-sans-revolution-a-l-ho_1457206
- La Démêlée. 2005. *Rapport : État des logements locatifs MRC de La Haute-Gaspésie*, présenté au Comité lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale – Haute-Gaspésie, Sainte-Anne-des-Monts, 28 novembre 2005, 28 p.
- Lesemann, F. 1994. *La pauvreté : aspects sociaux*, Chapitre 33, dans *Traité des problèmes sociaux*, ouvrage sous la direction de F. Dumont, S. Langlois et Y. Martin, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1164 pages, p. 583.
- Malenfant, É., Côté, S. et Guglielmo, T. 2010. *Les facteurs de rétention des jeunes migrant dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*, rapport de recherche présenté à la Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et à la Fondation communautaire Gaspésie-Les Îles, UQAR et CERMIM, 45 + vii p.
- McAll, C., Awad, J., Desgagnés, J.-Y., Gagné, J., Godrie, B., Keays, N., Plante, M.-C. et Stoetzel, N. avec la collaboration de Gaudet, L. 2011. *Au-delà des étiquettes, trajectoires de vie, pauvreté et santé*, Montréal, CREMIS.
- Michelat, G. 1975. *Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie*, *Revue française de sociologie*, n° XVI, p. 229-247, p. 236.
- Parent, F. 2015. *Un Québec invisible*, enquête ethnographique dans un village de la grande région de Québec, Québec, PUL, 294 p.

- Pearlin, L. I. 1989. "The Sociological Study of Stress", *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 30, n° 3 (septembre 1989), p. 241-256.
- Pearlin, L. I., Schieman, S., Fazio, E. M. et Meersman, S. C. 2005 "Stress, Health, and the Life Course: Some Conceptual Perspectives", *Journal of Health and Social Behavior*, vol. 46, n° 2 (Juin 2005), p. 205-219, *Published by: American Sociological Association table*. [En ligne]. www.jstor.org/stable/4150398
- Pirès, A. 1997. *Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique*, dans Poupart, J., et al. 1997. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaétan Morin, p. 113-169, p. 135.
- Poupart, J., et al. 1997. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaétan Morin, 405 p.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. 2006. *Manuel de recherche en sciences sociales*, 3^e édition, Dunod, Paris, 256 p.
- Rahnema, M. 1991. *La pauvreté globale : une invention qui s'en prend aux pauvres*. *Interculture*, vol. XXIV, n° 2, printemps 1991.
- Rehany, N. 2010. *Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion*, *Regards Sociologiques*, n°40, p. 9-26.
- RESSORT-GÎM. 2013. *Portrait social de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : compilation de statistiques provenant de diverses sources concernant la région et ses territoires*, document de référence, Réseau solidaire pour le rayonnement des territoires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RESSORT-GÎM) non publié, 182 p.
- ROY, S. et Bélanger, G. 2012. *Sur l'utilisation des soins de santé par les Anglophones de la Gaspésie et des Îles*, CIRADD, Carleton-sur-Mer, 54 p.
- Sabourin, P., Hurtubise, R. et Lacourse, J. 2000. *Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distributions de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie*, rapport remis au Conseil québécois de la recherche sociale, 365 pages, p. 62.
- TCGF-GÎM. 2012. *Avis sur la pauvreté des femmes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine*, Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (TCGF-GÎM), 39 p.
- Thibeault, J. M. 2014. *Pour ne pas en finir avec l'arrière-pays gaspésien*, Devoir de mémoire, Gaspé, Éditions 3 sista, 263 p.
- Van Campenhoudt, L., Franssen, A. et Cantelli, F. 2009. *La méthode d'analyse en groupe*, *SociologieS, Théories et recherches*. [En ligne]. <http://sociologies.revues.org/2968> (Page consultée le 14 juin 2015)
- Waegemakers Schiff, J. et Turner, A. 2014. *Housing First in Rural Canada: Rural Homelessness and Housing First Feasibility across 22 Canadian Communities*. *Human Resources and Development Canada*.